



Observatoire

Jeanne Chauvin



Étude des impacts
de l'information juridique
délivrée par les CIDFF
sur l'autonomie
des femmes reçues

Rapport final

Mai 2025



 KOREIS



observatoire

Qu'est ce que l'observatoire Jeanne Chauvin ?

La mission de l'Observatoire Jeanne Chauvin est de **produire des études pour renforcer les recherches sur les droits des femmes en s'appuyant sur les CIDFF**. Composé de **98 associations locales** qui accompagnent et informent quotidiennement les femmes, le réseau des CIDFF dispose de nombreuses ressources, données et témoignages permettant de **mieux faire connaître l'état des droits des femmes, des violences et des inégalités en France**.

L'observatoire Jeanne Chauvin permet de **visibiliser les connaissances produites sur les femmes dans les domaines d'activité et d'expertise des CIDFF**, soit l'accès au droit des femmes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'insertion socioprofessionnelle des femmes.

En choisissant Jeanne Chauvin comme nom pour son Observatoire, la Fédération nationale des CIDFF se donne également pour mission de **faire connaître et reconnaître cette figure du droit qui représente le combat si cher aux CIDFF de l'accès au droit, de l'égalité et l'émancipation des femmes**.

Introduction

Contenu du document

Contenu du document

Le présent document constitue le rapport de l'étude des impacts de l'information juridique délivrée par les CIDFF sur l'autonomie des femmes reçues, menée entre septembre 2024 et janvier 2025 par Koreis.

Cette étude vise à (1) mieux visibiliser le besoin social des femmes reçues en entretien juridique, (2) documenter les effets des entretiens juridiques sur leur parcours et (3) appréhender la pertinence des entretiens proposés.

A cet effet, l'étude s'appuie sur une méthodologie mixte combinant des travaux **qualitatifs** et **quantitatifs**. Les conclusions restituées reposent sur (i) **9 entretiens semi-directifs** avec des femmes accueillies en entretiens, (ii) **2 demi-journées** d'observation ayant permis d'étudier **5 entretiens juridiques** et (iii) les **réponses de 155 femmes** accueillies, ainsi que les données des entretiens juridiques de ces femmes reçues dans les 31 CIDFF impliqués dans la collecte.

Les équipes de la Fédération nationale des CIDFF et de Koreis remercient l'ensemble des personnes ayant accepté de consacrer du temps à cette étude.

1	La synthèse de l'étude	p.3
2	La méthodologie de l'étude	p.15
3	Les femmes répondantes ayant été accueillies <i>Quels sont leurs profils ? Quels sont leurs besoins ?</i>	p.27
4	La rencontre avec les CIDFF <i>Comment les femmes accueillies arrivent-elles aux CIDFF ? Comment se déroulent les échanges ?</i>	p.36
5	Les effets des entretiens juridiques <i>Que changent les entretiens juridiques chez les femmes accompagnées ?</i>	p.46
6	Questionner les modalités d'action des CIDFF <i>Quelles sont les spécificités / facteurs clés de succès des entretiens juridiques ? Les recommandations ?</i>	p.59
A	Annexes	p.65



1

La synthèse de l'étude

Les objectifs et la méthodologie de l'étude

Vue d'ensemble

En 2024, la Fédération nationale des CIDFF et les CIDFF ont entamé une démarche d'étude des impacts des entretiens juridiques pour les femmes avec des demandes en lien avec leur situation familiale et/ou des violences vécues. Cette page propose un aperçu des **objectifs** des travaux, ainsi de la méthodologie suivie.

L'étude vise trois principaux objectifs...

Mieux visibiliser le BESOIN SOCIAL des femmes reçues

Quelle est la situation des femmes quand elles arrivent au CIDFF ?

Documenter les EFFETS des entretiens juridiques sur leur parcours

Quel est le parcours des femmes pendant et suite à l'entretien juridique ?

Appréhender la PERTINENCE des entretiens proposés par les CIDFF

Quelles sont les spécificités / facteurs clés de succès des entretiens juridiques ?

Par la suite, ces éléments seront identifiés par:

Spécificités 🔍

... et s'appuie sur les données suivantes....

Des données QUANTITATIVES



Les données des femmes informées dans les 31 CIDFF impliqués dans la collecte



155 réponses de femmes accueillies au sein de 31 CIDFF, recueillies via un questionnaire proposé à la fin de l'entretien juridique.

Une marge d'erreur de 8%

Des données QUALITATIVES



2 demi-journées d'observation ayant permis d'étudier 5 entretiens juridiques, dans 2 CIDFF.



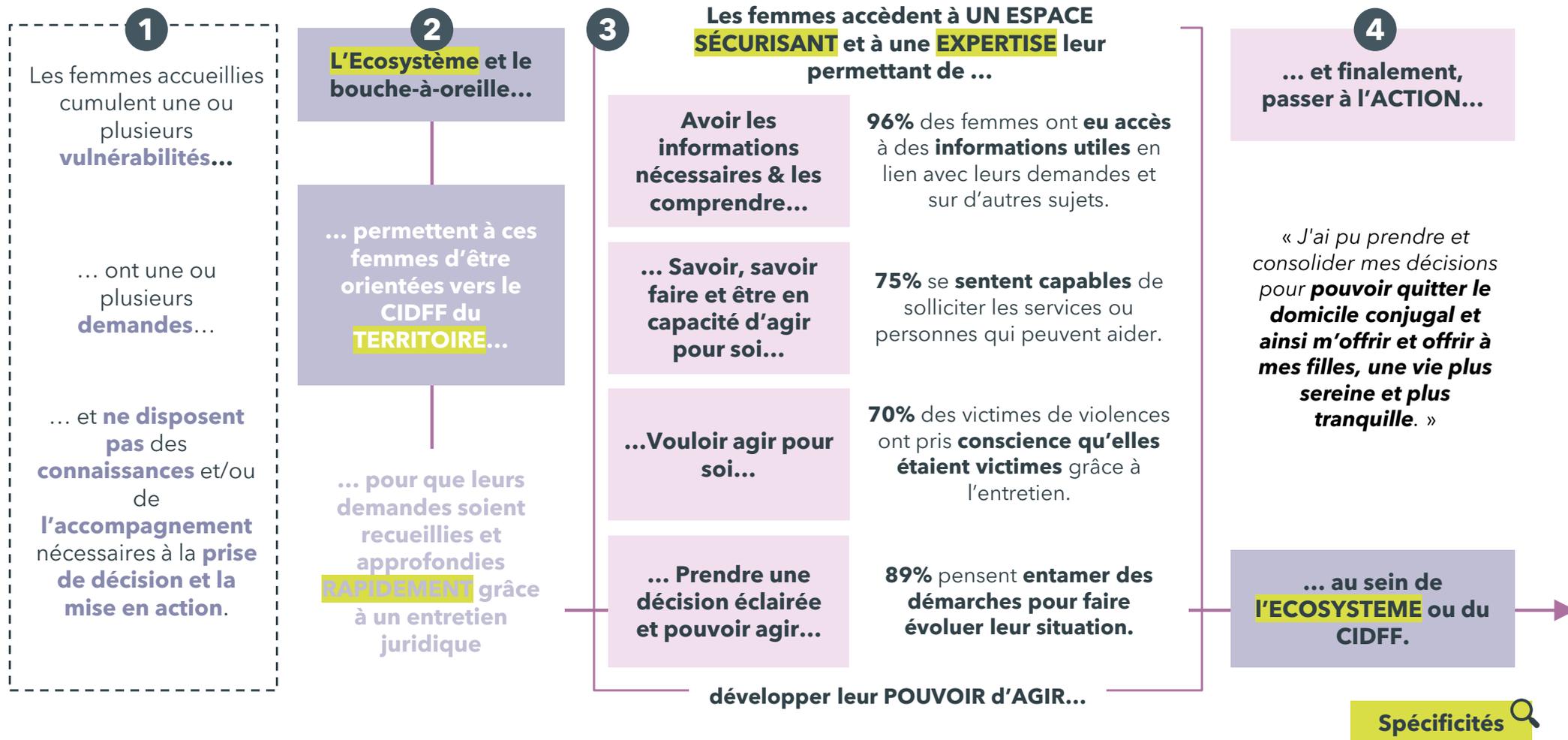
9 entretiens de 45 minutes en moyenne avec des femmes bénéficiaires volontaires, de CIDFF différents. Toutes les femmes rencontrées ont été ou sont victimes de violences.

NB. Les données quantitatives collectées permettent de documenter les retombées de court terme, mais pas les impacts de long terme. Pour autant, de premiers éléments issus des entretiens permettent d'illustrer le parcours de temps long de femmes.



La synthèse de l'étude

Vue d'ensemble



Des femmes en difficulté qui arrivent avec une demande...

... et sont à la recherche des connaissances et de l'accompagnement adaptés.

Les femmes accueillies cumulent une ou plusieurs **vulnérabilités** relatives à...

... la sphère économique

43% des femmes n'ont **pas** d'activité professionnelle

56% vivent avec **moins de 20 000€** par an

... la sphère sociale et administrative

73% sont en **situation de monoparentalité**

... la sphère personnelle

Avec notamment un fort isolement

« **Tout ce qu'on a traversé plus ou moins toute seule.** Parce que moi même mes propres parents n'y croyaient pas à mon histoire. » Une bénéficiaire

... ont une ou plusieurs **DEMANDES**...

Les raisons de la venue au CIDFF

71%

La **situation familiale**

« Renseignements sur la convention parentale dans le cadre d'une garde d'enfant alternée »

« Projet de divorce, savoir vers quels professionnels me tourner »

« Mon ex-mari ne verse plus la pension alimentaire depuis 3 mois, quels sont les recours. »

41%

Des **violences subies**

« J'ai sollicité le CIDFF dans le cadre de violences conjugales au départ. Puis pour des violences sur mon enfant. »

« Pour attester des violences subies par mon père et pour savoir quels sont mes droits et les démarches que je peux entreprendre »

« Je me fais harceler sexuellement sur mon lieu de travail. »

10%

Le **logement**

« Après le divorce, recherche de solutions de relogement : partagé - collectif »

6%

Les **droits sociaux**

« Connaître les aides sociales auxquelles j'ai le droit »

6%

La situation **d'immigration**

« Accompagnement droit des étrangers sur ANEF¹. »

27% des femmes avaient **plus d'une demande**

... et **ne disposent pas** (1) des **connaissances** et/ou (2) de **l'accompagnement** nécessaires à la **prise de décision et à la mise en action.**

¹ ANEF : Administration des étrangers en France, site internet de dépôt des demandes de titres de séjour.

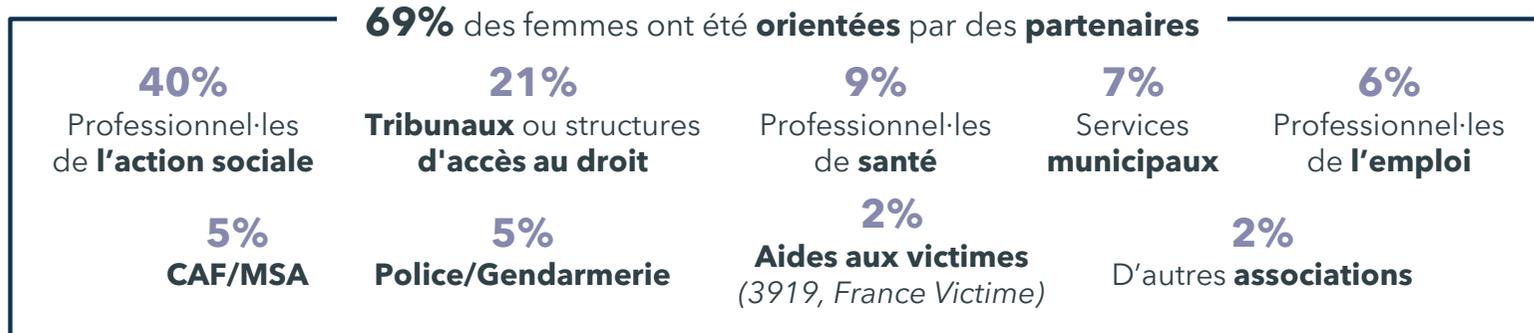


Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

L'orientation vers le CIDFF et l'entretien juridique

1 Des femmes redirigées vers le CIDFF...

... notamment par **l'écosystème de partenaires.**



... et par **d'autres canaux.**

16% du bouche-à-oreille.
7% par un autre service des CIDFF ou un autre CIDFF.
5% par les médias ou internet.

2 ... pour **80%** d'entre elles pour **la première fois**...

... et pour **20% une nouvelle fois, après un accompagnement aux CIDFF par les services :**

- **Juridique** (74%)
- **Aide aux femmes victimes de violences** (39%)
- **Accompagnement psychologique** (29%)
- **Insertion professionnelle** (16%)

3 Les demandes de ces femmes vont être **recueillies et approfondies RAPIDEMENT** grâce à un entretien juridique.

La REACTIVITE

50% des femmes ont eu un rendez-vous **en moins d'une semaine.**

93% en moins d'un mois.

92% des femmes sont **satisfaites** du délai avant le rendez-vous.

84% des femmes ont eu un entretien en **présentiel.**

Extrait questionnaire

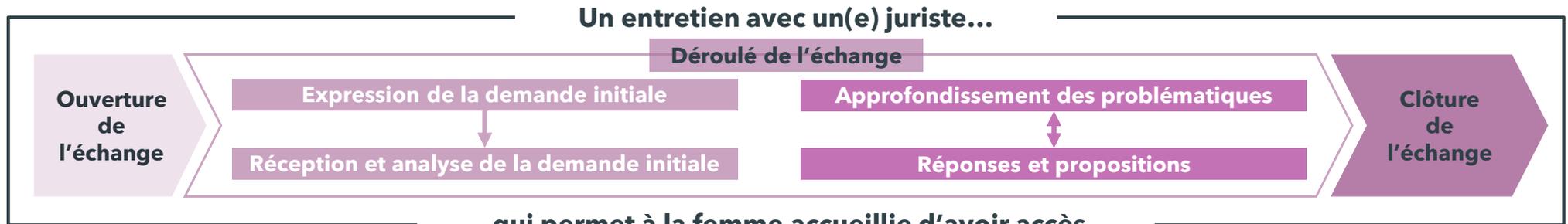
« C'est parfait qu'il existe **des permanences près du domicile** car cela permet de ne pas avoir trop à se déplacer, pas trop loin quand on habite à la campagne pour avoir des informations utiles. »

Spécificités



Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

L'accès à un **espace sécurisant** et à une **expertise**...



... qui permet à la femme accueillie d'avoir accès...

1 ... à un **CADRE sécurisé, sécurisant et confidentiel**...



« L'accueil a été possible **sans laisser de trace**, et ça m'a beaucoup rassuré. Les données restent **confidentielles**. **C'était la première fois par rapport à tous les interlocuteurs que je me suis sentie entendue, écoutée et respectée.** »
Une bénéficiaire



« On rentre **dans une bulle où on se sent entourées**. [...] Il y a un côté un petit peu **sécurisant**. On a que des gens qui sont souriants, qui nous demandent comment on va. Pas le 'ça va' de principe. Vraiment 'Est ce que vous allez bien?' Je ne l'ai jamais retrouvé nulle part. **Il y a un respect de la personne, sans jugement.** » Une seconde bénéficiaire

... qui facilite l'expression de l'ensemble de ses problématiques...



2 ... et à une **EXPERTISE JURIDIQUE et FEMINISTE** sur les sujets abordés.

« Elle m'avait aussi très bien expliqué. [...] J'ai aussi senti qu'en face de moi, j'avais **une personne qui maîtrisait son job, qui connaissait très bien les droits de la femme et la façon dont on pouvait les utiliser.** » Une bénéficiaire

Spécificités



Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie ... pour **avoir** les informations nécessaires et les **comprendre**

Le **temps dédié** et **l'approche** des juristes vont **permettre aux femmes d'AVOIR accès à des informations et ressources** concrets et compréhensibles à **mobiliser**.

AVOIR accès à des INFORMATIONS et des RESSOURCES...



des femmes ont eu accès à des **informations utiles** en lien avec leurs demandes et avec d'autres sujets



ont eu accès à des **ressources utiles**

« Elle me **montrait clairement des outils qui démontraient avec des études à l'appui, que c'était typiquement ce qu'on retrouvait chez quelqu'un qui générait des victimes des violences** chez la femme. **Elle m'a expliqué les différents cercles qu'il y avait, les différentes étapes.** » Une bénéficiaire



... et les COMPRENDRE...



des femmes ont **compris** les informations et ressources partagées

« Requête, JAF, audience, tout ça, **c'était des termes que je ne connaissais absolument pas**. Donc là-dessus, elle m'a aidée aussi. Elle m'a aussi quand même renseigné sur le fait que ça allait se passer. **Avec des termes, du jargon, mais en m'expliquant ce que ça voulait dire.** » Une seconde bénéficiaire

... pour se les APPROPRIER.

Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Savoir, savoir faire et être en capacité d'agir pour soi.

Depuis l'entretien juridique, les femmes...

1

... CONNAISSENT mieux ...



des femmes **connaissent plus qu'avant** leurs droits et les aides disponibles.

19% les connaissent **autant qu'avant**.

2

... SAVENT mieux COMMENT...



savent **formuler plus qu'avant** leurs besoins et demandes.

45% savent le faire **autant qu'avant**.

3

... ont une plus grande CAPACITE à agir.



se sentent **plus qu'avant capables de solliciter** les services ou personnes qui peuvent aider.

25% se sentent **autant** capables qu'avant.

... IDENTIFIENT mieux...



identifient **plus qu'avant** les possibilités et options s'offrant à elles.

16% les identifient **autant qu'avant**.

« Elle m'a aidé pour retourner à un moment je dirais, **où je savais plus réellement ce que je devais faire et vers qui me tourner**. J'avais réellement besoin d'aide. » Une bénéficiaire

« Ce que j'ai beaucoup apprécié aussi, c'est que **elle a alimenté mon vocabulaire**. [...]. Ca a permis de mettre des mots sur des situations. Ca m'a permis de les utiliser comme **outils** et comme **faits réels**. Alors que si j'y avais été sans avoir **connaissance du vocabulaire**, peut être que **je n'aurais pas été entendu et compris de la même façon**. » Une deuxième bénéficiaire



savent **plus qu'avant comment entamer** une démarche.

25% savent le faire **autant qu'avant**.

« **Je garderais toujours tout ce qu'elle m'a apporté pour pouvoir me retourner demain**. » Une troisième bénéficiaire

« Il y a le rôle des juristes, là, qui est hyper important parce **qu'elles nous aident à y voir plus clair**, et le fait d'y voir plus clair, et ben ça, **ça aide à avancer, à nous libérer, à alléger la charge mentale**. » Une bénéficiaire



Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Vouloir agir pour soi.

L'entretien juridique permet aux femmes...

... de se sentir ACCOMPAGNEES...



des femmes se sentent davantage accompagnées dans leur situation

« L'accueil et le soutien dont j'ai bénéficié m'ont vraiment permis de prendre conscience de ma situation et d'avancer dans de meilleures conditions que si j'avais été seule. » - Témoignage extrait du questionnaire

... de prendre CONSCIENCE de leur LEGITIMITE...

... et au global, dans les démarches entreprises...

« **D'être comprise, ça voulait dire que j'étais légitime, que j'avais le droit aussi de faire ces démarches-là.** Que j'étais dans mon droit parce que je croyais que je n'avais pas le droit de partir. » Une bénéficiaire

... notamment, en tant que VICTIME ...



des femmes victimes de violence ont pris conscience qu'elles étaient victimes grâce à l'entretien



ont conscience de ne pas être responsables des violences subies

... pour REDEVENIR actrice de leur vie.

« Je pense que c'est vraiment à travers le CIDFF que je me suis sentie le plus entendue, écoutée et **où on m'a le plus reconnue vraiment. J'avais le sentiment de retrouver ma place en tant que femme.** Ça m'a énormément rassurée. Ce côté **féministe** m'a portée et m'a convaincue et **m'a donné de la force** et m'a permis de pouvoir me dire : 'Mais oui, en fait **maintenant il faut avancer, il faut aller de l'avant, il faut mettre des mots sur des faits et tu es victime, tu ne peux pas rester dans cette situation. Il y avait un avant, il y aura un après.**' » Une deuxième bénéficiaire

« La juriste m'a dit 'On a deux services, il y a pour l'emploi et le service juridique. Elle m'a dit 'Est-ce que tu veux prendre rendez-vous avec la conseillère ?' **J'ai dit oui. J'ai pris rendez-vous avec elle tout de suite** parce que j'ai dit '**C'est le travail qui va me sauver. Si je travaille pas, je ne vais pas changer ma vie.**' » Une troisième bénéficiaire

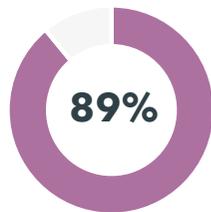
Spécificités



Du pouvoir d'agir à la mise en action

Prendre une **décision éclairée** et **pouvoir agir**.

Suite à l'entretien juridique, dans le respect de leur temporalité, les femmes peuvent prendre une décision éclairée et choisir d'agir en autonomie...



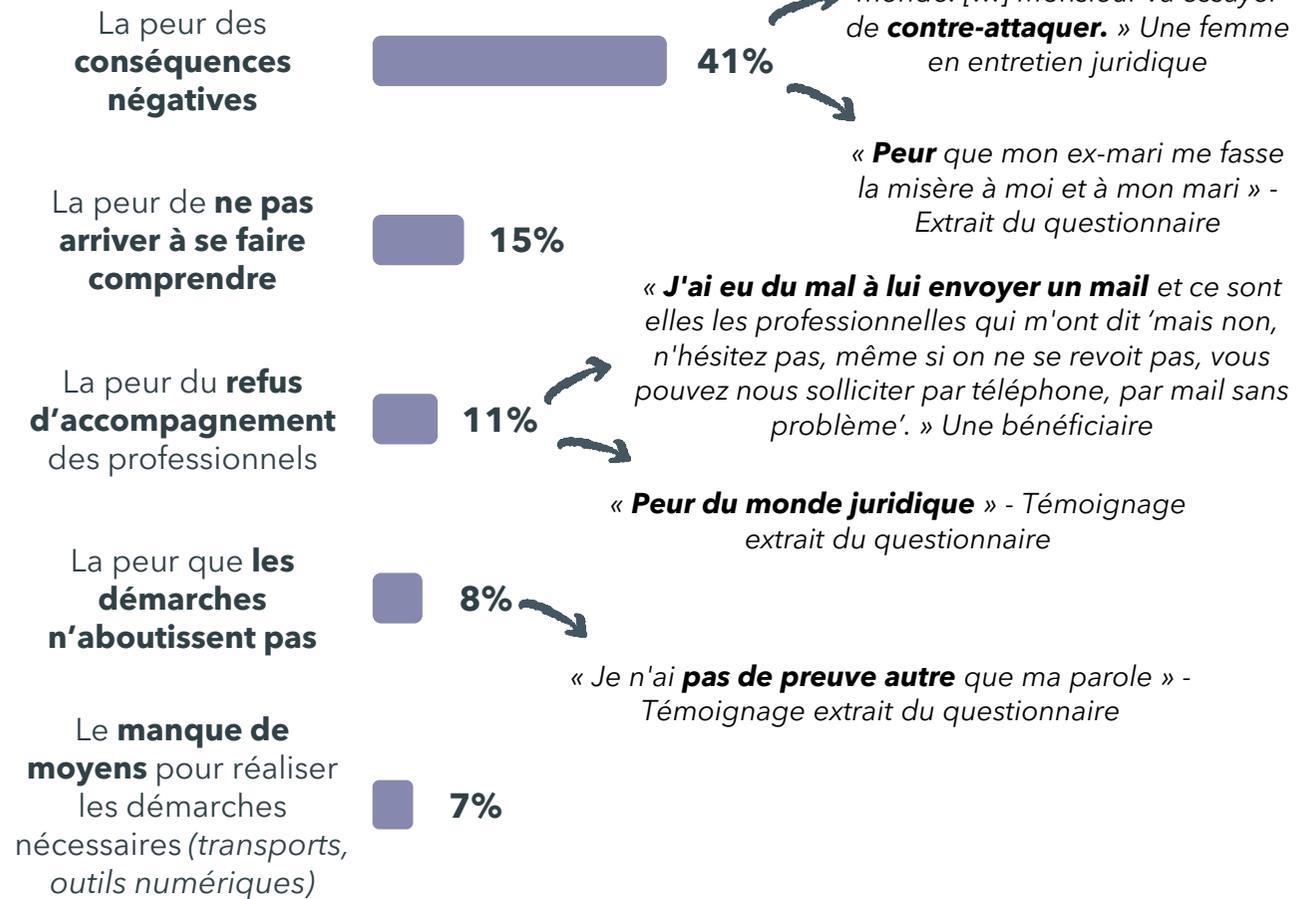
des femmes pensent **entamer des démarches pour faire évoluer leur situation**

« On ne m'a pas dit immédiatement 'faites ci, faites ça'. **Ils ont respecté le temps dont j'avais besoin.** » Une bénéficiaire

« Psychologiquement j'ai encore deux procédures en cours et ça me demande énormément d'énergie. **Il y a aussi la phase de l'après coup où clairement vous êtes à plat et vous avez besoin de prendre du temps pour vous.** » Une seconde bénéficiaire

Spécificités

... malgré des freins, associés à des contraintes systémiques, qui subsistent.



La mise en action

Suite au premier entretien juridique, **agir**.

En lien avec leurs besoins, les femmes sont **ORIENTÉES ...**

... au sein de
l'écosystème.

61% des femmes
ont été **orientées**
vers des partenaires
externes

- **60%** vers des professionnel·les du droit
- **48%** vers un tribunal ou une structure d'accès au droit
- **21%** vers la police/gendarmerie

... ou des
CIDFF.

36% des femmes
ont été **orientées**
vers un service
interne aux CIDFF

- **55%** vers le service juridique
- **33%** vers l'aide aux femmes victimes de VSS
- **15%** vers un·e psychologue

... et un **SUIVI** sur un temps long se met
en place pour celles qui le souhaitent.

« L'accompagnement, l'aide apportée par le CIDFF est parfait. **J'ai pu et bénéficié encore** d'une écoute attentive et chaleureuse. J'ai pu prendre et consolider mes décisions pour **pouvoir quitter le domicile conjugal et ainsi m'offrir et offrir à mes filles, une vie plus sereine et plus tranquille.** » - Témoignage extrait du questionnaire

Grâce à cette mise en dynamique, les femmes peuvent mettre en place les démarches.

« Il y a l'avant, il y a le pendant CIDFF et il y a l'après. Je suis encore un peu dans le pendant, mais je commence à être dans l'après. Mais c'est long, c'est **un accompagnement qui se fait sur plusieurs années.** Il y a **l'accompagnement d'urgence.** Après il y a **l'accompagnement de reconstruction,** l'aide au travail et tout. [...] Reprendre une certaine autonomie, une certaine indépendance. Puis il y a tout ce qu'on peut faire **après aussi, pour nous. Le CIDFF c'est un cercle, c'est pas juste à l'instant T.** »

Une bénéficiaire

« Les juristes sont super importants aussi au CIDFF parce que l'accompagnement ne se joue pas à dire une fois 'Je vous emmène au commissariat, il va se passer ça, puis basta.' **Ca c'est le début,** après **il y a le suivi au fur et à mesure des choses.** C'est là où ils sont super importants parce que ça dure des mois et **au moins, on n'a pas la sensation d'être toute seule.** Même si on a peur, on n'a pas la sensation d'être toute seule. »

Une deuxième bénéficiaire

« Aujourd'hui, **ça va beaucoup mieux.** On va dire, à **60 % grâce aux CIDFF, à 40 % grâce à moi.** »

Une troisième bénéficiaire



Ce qui fait les CIDFF

Retour sur les spécificités

Au global, les femmes accueillies sont entièrement satisfaites de la proposition des CIDFF...

Note de
satisfaction

4,85/5



Témoignages extraits du questionnaire

« J'ai obtenu **toutes les réponses à mes questions.** »

« A chaque rendez-vous je suis **satisfaite.** M'écoute et m'éclaire sur les événements à venir. »

« **L'accompagnement, l'aide apportée par le CIDFF est parfait.** »

... qui mettent en exergue, dans leurs réponses, les facteurs clés de succès des CIDFF.

La **PROXIMITÉ** et les liens
avec l'**ÉCOSYSTÈME**

L'espace **SÉCURISANT** et
l'**ÉCOUTE**

La **RÉACTIVITÉ**, pour le
premier rendez-vous,
comme lors du suivi.

L'**EXPERTISE** et la **MÉTHODE** dans le partage
d'informations, avec une approche féministe dans la
prise en compte des problématiques des femmes.

Le **RESPECT** de la **TEMPORALITÉ**, dans la
sollicitation des entretiens juridiques, la prise de
décision et la mise en place de démarche.

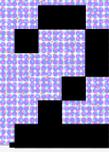
Peu de voies d'amélioration et de recommandations ont été partagées par les femmes. Ces dernières notent toutefois des éléments à conserver ou proposer :

Le **PARTAGE** des témoignages d'autres
femmes (*livres, temps d'échange...*)

Un **LIEU d'ACCUEIL** au sein des
CIDFF

Le rappel du caractère **GRATUIT** de
ce qui est proposé.





La méthodologie de l'étude

2.1

Le référentiel d'évaluation

La méthodologie de l'étude

Synthèse de la théorie du changement

1 LES BESOINS DES FEMMES

Des femmes en situation de **VULNERABILITE durable ou ponctuelle...**

... dans la **sphère économique**
(ex : éloignement de l'emploi, revenus faibles ou inexistantes...)

... dans la **sphère sociale et administrative** (ex : instabilité de logement, situation familiale complexe...)

... dans la **sphère personnelle** (ex : isolement, confiance en soi dégradée...)

... concernant des **problématiques spécifiques** (ex : expérience de VSS, problématiques liées à la parentalité...)

... et des **FREINS existants autour de l'ACCES AU DROIT** (ex : manque d'informations, complexité des procédures, sentiment d'illégitimité...)

2 LE PARCOURS AVEC LES CIDFF

L'identification et le premier contact avec la formulation d'une demande...

L'expérience passée avec les CIDFF, la redirection par des partenaires...

... entraînant un **entretien avec des juristes lors des permanences...**

Les demandes exprimées, les sujets abordés, les solutions proposées, les modalités de rencontre (durée, format...)

... **une orientation éventuelle...**

Vers des partenaires externes, en interne dans les CIDFF...

... et la **mise en place d'une coordination entre l'ensemble des acteurs, pour un accompagnement global.**

3 LES EFFETS DE L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

L'accès à un espace sécurisant et de confiance

ex : Le sentiment d'écoute et de non-jugement, la création d'une discussion de confiance et de réassurance...

L'acquisition d'informations et de ressources utiles

ex : L'accès effectif à des informations adaptées...

La mise en capacité

ex : L'amélioration des connaissances, l'amélioration de la capacité à formuler ses besoins et demandes...

Le développement du pouvoir d'agir en autonomie

ex : Des prises de décisions éclairées, la mise en place des solutions présentées...

La réhabilitation de la légitimité personnelle et sociale

ex : La prise de conscience de ses besoins et de ses droits, le retour de la confiance en soi et en l'autre, le retour de l'espoir, du sentiment de dignité...

L'amélioration de la situation et de la trajectoire de la femme

Hors périmètre de la présente étude



La méthodologie de l'étude

Les questions évaluatives

Nous proposons sur cette page les questions évaluatives qui ont guidé l'étude, en mettant l'accent sur l'identification des besoins sociaux, l'efficacité des actions des CIDFF, et la pertinence des dispositifs mis en place pour répondre aux attentes des bénéficiaires.

Mieux visibiliser le BESOIN SOCIAL

Quelle est la situation des femmes quand elles arrivent aux CIDFF ?

- Quels sont les besoins rencontrés par les femmes bénéficiaires ? Quelles sont leurs demandes initiales ?
- Quels sont leurs profils ? De quelles ressources alternatives disposent-elles ?
- A quelles difficultés sont-elles confrontées pour les mobiliser ?
- Quels sont les besoins/demandes identifié(e)s lors de la permanence juridique ?

Documenter l'EFFICACITÉ de vos actions

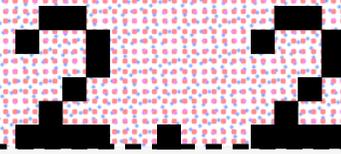
Quel est le parcours des femmes suite à l'information juridique ?

- Quelles sont les retombées de l'information juridique délivrée sur les femmes bénéficiaires ? Comment se l'approprient-elles ? Comment s'en saisissent-elles ? Sont-elles en capacité de s'en saisir (confiance en elles, compréhension des informations...) ? Quel est le parcours d'une femme au sein d'un CIDFF et ses effets ?
- En quoi cette information les aide-t-elle à mener des démarches ? Quels sont les effets de l'accompagnement global proposé ?
- En quoi l'accès à l'information contribue-t-il à leur autonomie ? à leur émancipation ? Comment évoluent les trajectoires des femmes après leur accompagnement par un CIDFF ?
- Dans quelle mesure cette action participe-t-elle à leur sentiment de légitimité ? à leur sentiment de citoyenneté et à modifier leur vision de leur place dans la société ?
- En quoi les partis pris des CIDFF permettent-ils d'être efficaces ?

Appréhender leur PERTINENCE

- Dans quelle mesure l'information juridique délivrée par les CIDFF est-elle adaptée aux besoins des femmes ?
- Quels sont les facteurs de succès et bonnes pratiques ou, au contraire, freins à l'accès à cette information ou à son utilisation ?
- Les modalités de délivrance de cette information doivent-elles être adaptées à certains publics (ex: rural/urbain, maîtrise du français...) ?





Les données collectées

Les données quantitatives [1/2]

Le volume de données collectées...

Une enquête par questionnaire a été proposée aux femmes accueillies en entretiens juridiques de **novembre 2024 à janvier 2025**. Ce questionnaire est proposé par le ou la juriste à l'issue de l'entretien. Chacune des réponses obtenues a été **complétée avec les éléments du dossier Applistat** de la dame interrogée, remplis par le ou la juriste lors de l'entretien.

Contenu de l'enquête par questionnaire	Données mobilisées sur Applistat	Nombre de réponses recueillies	Nombre de femmes accueillies	Marge d'erreur
<ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques de la femme (demande initiale, expérience de violences) Ses ressentis sur le rendez-vous avec la juriste (pendant le rendez-vous et retombées suite à ce dernier) Son parcours avant l'entretien juridique 	<ul style="list-style-type: none"> Des données démographiques (<i>âge, lieu d'habitation, nationalité, logement, situation de handicap...</i>) La situation familiale (<i>statut du foyer, situation conjugale</i>) La situation professionnelle (<i>niveau d'étude, emploi...</i>) L'expérience avec les CIDFF (<i>connaissance, orientation...</i>) <p><i>NB. Les données Applistat ne sont pas remplies de façon homogène par les juristes et elles doivent donc être appréhendées avec précaution.</i></p>	<p>155 réponses collectées et appareillées au sein de 31 CIDFF (détail en annexe).</p> <ul style="list-style-type: none"> 41% des réponses obtenues par le lien numérique et 59% en papier. 81% des femmes ont répondu seules. Les 19% restant ont répondu avec l'aide d'un-e juriste. 	<p>120 248 femmes par an¹, soit 30 062 sur une période de 3 mois.</p>	<p>8%</p>

Regard sur les données collectées : Un niveau de marge d'erreur supérieur à la marge d'erreur communément admise par la communauté scientifique (5%) mais équivalent à celles obtenues dans des études menées par structures de l'ESS.

La composition de l'échantillon (*voir page suivante*) est jugée représentative en termes (1) de caractéristiques démographiques (âge des femmes, composition familiale, lieux de vie...) et (2) de types de demandes (VSS et droits de la famille).

Notons que les données quantitatives collectées permettent de documenter les retombées de court terme, mais pas les impacts de long terme.

Au global, l'échantillon nous permet de proposer des conclusions relativement précises et de documenter les retombées immédiates de l'entretien juridique.

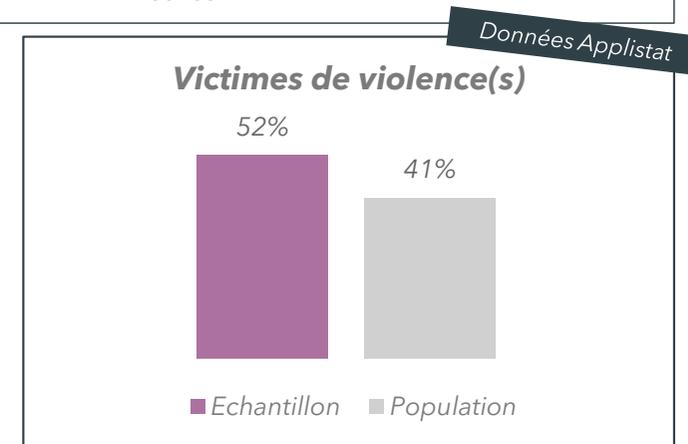
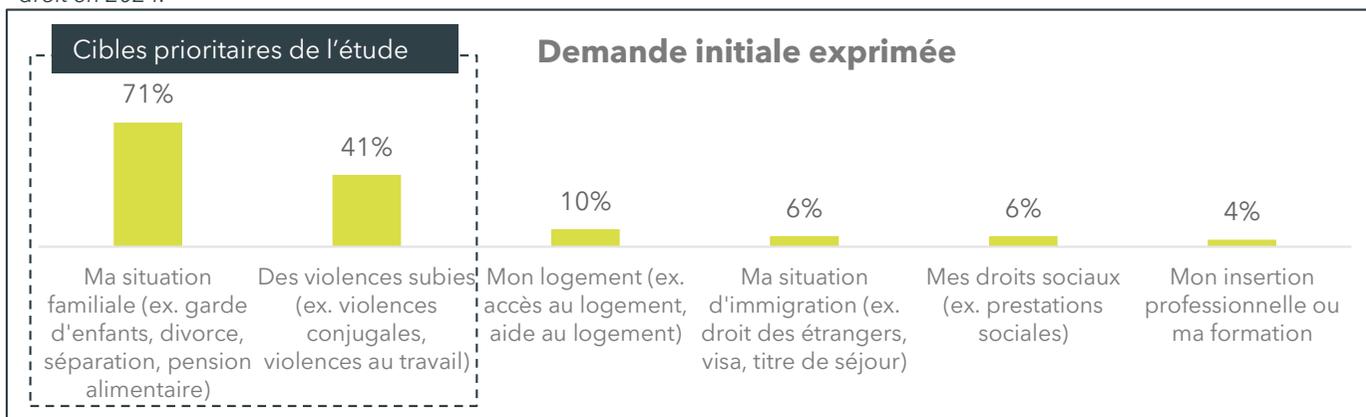
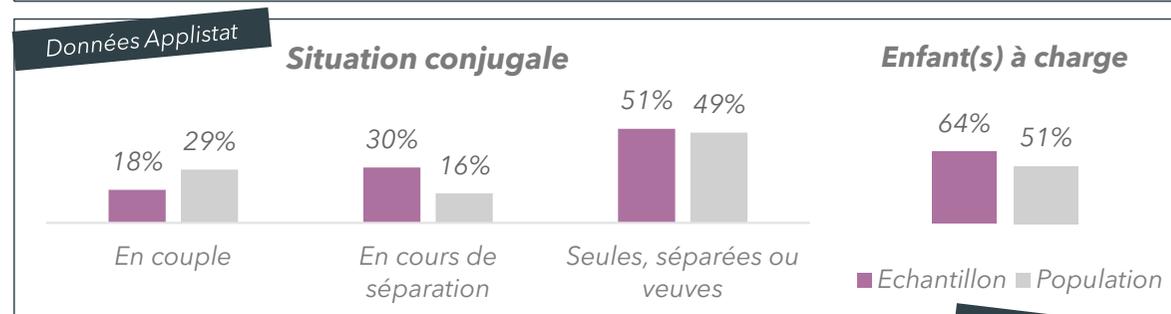
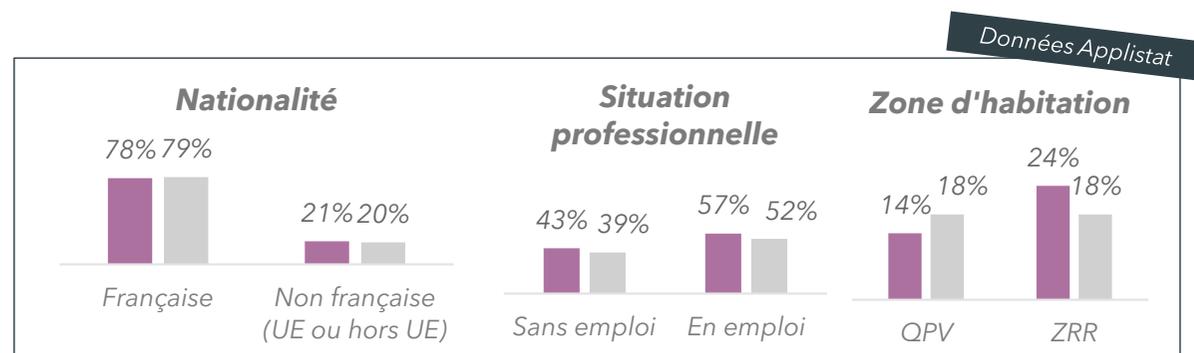
¹ Population de référence : femmes ayant bénéficié d'un entretien d'accès au droit en 2024.

Les données quantitatives [2/2]

... et la composition de l'échantillon

- La comparaison de l'échantillon des femmes interrogées à celle de la population des femmes accueillies au sein des CIDFF¹ en ce qui concerne (1) la nationalité, (2) la situation professionnelle, et (3) la zone d'habitation montre une représentativité en termes de composition. Néanmoins, nous constatons que sur la situation conjugale et familiale, notre échantillon comporte significativement plus de femmes en cours de séparation et moins de femmes en couple.
 - De plus, nous notons que les femmes (1) ayant subi des violences et/ou (2) avec des demandes en droit de la famille (cibles de l'étude) sont largement représentées.
- Au global, l'échantillon est représentatif et permet de proposer des conclusions sur les questions posées.**

¹ Population de référence : femmes ayant bénéficié d'un entretien d'accès au droit en 2024.



Les données qualitatives

Les femmes rencontrées en entretiens

9 entretiens de **30 minutes à 1 heure** ont été réalisés avec des femmes **bénéficiaires volontaires**.

Femme accueillie #1

Femme entre 50 et 60 ans, mère de 2 filles.

Suivie depuis plus de 6 mois

Victime de violences conjugales et de harcèlement moral.

Femme accueillie #2

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 2 enfants.

Suivie depuis moins de 6 mois

Victime de violences conjugales et de violences intrafamiliales.

Femme accueillie #3

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 1 enfant.

Suivie depuis moins de 6 mois

Victime de violences conjugales.

Femme accueillie #4

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 3 enfants.

Suivie depuis plus d'un an

Victime de violences conjugales.

Femme accueillie #5

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 4 enfants.

Suivie depuis plus de 6 mois

Victime de violences conjugales et de violences intrafamiliales.

Femme accueillie #6

Femme entre 30 et 40 ans, mère de 4 enfants.

Suivie depuis moins de 6 mois

Victime de violences conjugales.

Femme accueillie #7

Femme entre 30 et 40 ans, mère de 2 enfants.

Suivie depuis plus de 6 mois

Victime de violences conjugales.

Femme accueillie #8

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 2 enfants.

Suivie depuis plus de 6 mois

Victime de violences conjugales.

Femme accueillie #9

Femme entre 40 et 50 ans, mère de 1 enfant

Suivie depuis plus de 6 mois

Victime de violences conjugales.

Regard sur les données collectées : L'échantillon de femmes rencontrées permet d'illustrer la diversité de profils de femmes accueillies au sein des CIDFF en termes (1) d'âge et (2) de composition familiale. Notons toutefois que l'échantillon ne comporte pas de femmes ayant exprimé uniquement une demande en droit de la famille. **Au global, nous retenons que les entretiens permettent (1) d'éclairer le déroulé des entretiens juridiques, (2) d'appréhender leurs retombées et (3) d'illustrer le parcours de temps long de femmes.**

NB. Les numéros mobilisés dans la suite du rapport ne correspondent pas à ceux de la présente page, pour garantir l'anonymat des femmes rencontrées. Ils n'ont vocation qu'à indiquer la diversité des témoignages reçus, par thématique.



Les données qualitatives

Les observations

Pour compléter ces entretiens, **2 demi-journées d'observations** ont été réalisées et ont permis d'assister à **5** entretiens juridiques.

- L'observation non participante est une **source complémentaire de données**, permettant de **documenter et d'illustrer les actions réalisées**, ici les entretiens juridiques, et la façon dont les bénéficiaires, ici les femmes accueillies, s'en saisissent.
- L'observation a été réalisée avec un **cadre défini au préalable**.
- Notons que le nombre d'observations (N=6) ne permet pas d'extrapoler l'analyse proposée. Ce matériel **a donc été mobilisé comme un matériau explicatif et illustratif des entretiens juridiques**.
- L'échantillon des bénéficiaires observées est illustratif des femmes accueillies au sein des CIDFF en termes (1) d'âge, (2) de composition familiale et (3) de demandes initiales.

Au global, les observations permettent d'éclairer le déroulé des entretiens juridiques et le cadre mis en place par les juristes.

Observation #1

Femme accompagnée pour le rendez-vous, n'évoquant pas d'enfant.
Suivi en lien avec des violences conjugales et du harcèlement moral.

Observation #2

Femme, mère d'un enfant
Premier entretien, demande en lien avec des violences conjugales et du harcèlement moral.

Observation #3

Femme, pas d'enfant.
Premier entretien, demande en lien le droit de la famille.

Observation #4

Femme, mère de deux enfants.
Premier entretien, demande en lien avec une procédure de divorce.

Observation #5

Femme accompagnée de son conjoint pour le rendez-vous, mère d'un enfant.
Suivi en lien avec une procédure de divorce.

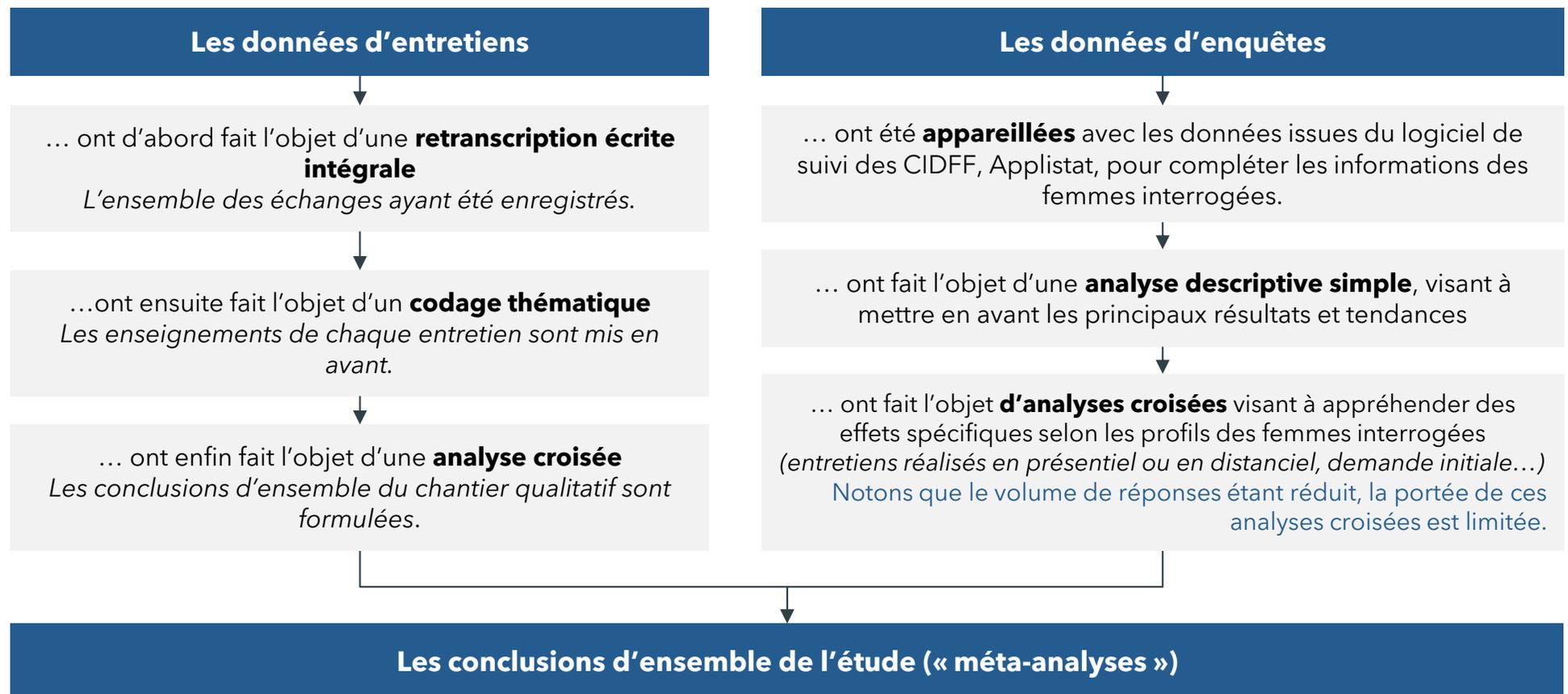
2.3

La méthode d'analyse et les biais de l'étude

La méthodologie

La méthode d'analyse

Afin d'aider le·la lecteur·rice à appréhender la façon dont les différents résultats de l'étude ont été établis, nous expliquons ci-dessous comment les données qualitatives et quantitatives ont été analysées. Le cheminement présenté ci-dessous s'inscrit directement dans le champ des METHODES MIXTES (LEECH & ONWEGBUZIE 2009, ONWEGBUZIE & JOHNSON 2006).



La méthodologie

Les biais et limites de l'étude



5 principaux biais et limites inhérents au dispositif d'étude mise en place doivent être portés à l'attention des lecteurs et lectrices, de façon à ce qu'ils puissent les prendre en compte dans leur appréciation des résultats de l'étude. Ces biais et limites ont été identifiés en lien avec les ouvrages méthodologiques des sciences de gestion (Thietart et al. 2014) ainsi qu'avec les publications référentes autour de l'évaluation d'impact social (ex : Centre de ressources de l'AVISE). L'opinion des autrices est que les biais mentionnés ci-après sont fréquemment observables dans les travaux d'étude d'impact produits par des acteurs de l'ESS et qu'ils ne remettent pas en question la recevabilité des données et résultats proposés.

Le volume de données collectées

Le seuil de représentativité permettant de proposer des analyses avec une marge d'erreur de 5% n'est pas atteint. Autrement dit, la taille de l'échantillon est trop faible pour que les statistiques soient représentatives de la population touchée, et les analyses sont donc imprécises. **Ce volume de données, s'il reste suffisant pour montrer des résultats au global, ne permet pas de réaliser d'analyses croisées fiables.**

Une analyse d'attribution fragilisée par l'absence de données « avant »

- En **l'absence de questionnaires « Avant »**, l'étude d'impact s'appuie principalement sur le ressenti des femmes accueillies vis-à-vis des entretiens juridiques.
- Pour proposer un regard sur **l'attribution des effets aux entretiens juridiques**, l'étude **s'appuie exclusivement sur la déclaration des répondantes**. Cette modalité doit être considérée comme moins robuste que d'autres études mobilisant des données de comparaison.

La temporalité de la collecte de données

La collecte de données par questionnaire ayant été réalisée **directement après l'entretien juridique, les données permettent de documenter les retombées de court terme, mais pas les impacts de long terme.**

Un biais de sélection des répondantes

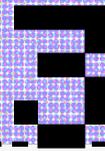
Les données recueillies souffrent de **biais de sélection** :

- Les femmes ayant accepté de répondre au questionnaire suite à l'entretien ont pu (1) avoir davantage de temps à consacrer à l'enquête, (2) être davantage satisfaites par les apports des échanges avec le/la juriste.
- De plus, le questionnaire n'ayant été proposé qu'en français, les femmes allophones n'ont pas pu répondre - ou pas de façon autonome - à ce dernier.

Un biais de désirabilité

Enfin, comme pour toute étude auprès de personnes accompagnées, un **biais de désirabilité sociale** a pu conduire les femmes répondantes à remercier les juristes à travers des réponses positives. Nous pouvons toutefois noter que 81% des répondantes ont répondu seules au questionnaire.





Les femmes répondantes ayant été accueillies

Quels sont leurs profils ? Quels sont leurs besoins ?

Les bénéficiaires des CIDFF

Vue d'ensemble de la partie

Contenu & objectifs

La partie suivante comporte des **éléments descriptifs** sur la situation des femmes accueillies en entretiens juridiques, à leur arrivée.

Ces éléments ont vocation à documenter (1) **la situation de vulnérabilité**, (2) **les problématiques** et (3) **les freins** rencontrés par les femmes accueillies, afin de pouvoir situer ensuite les apports et les changements associés à l'entretien juridique.

Données mobilisées

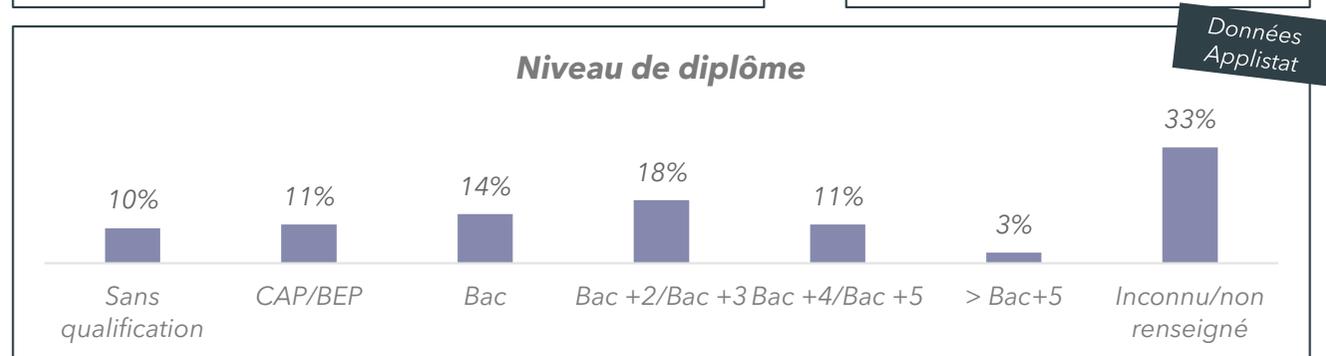
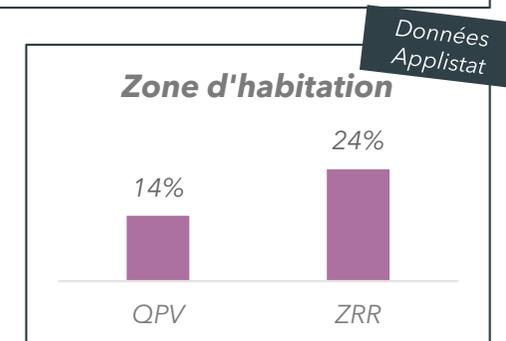
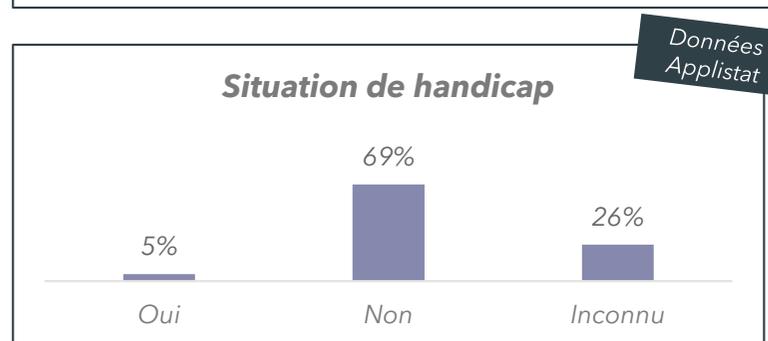
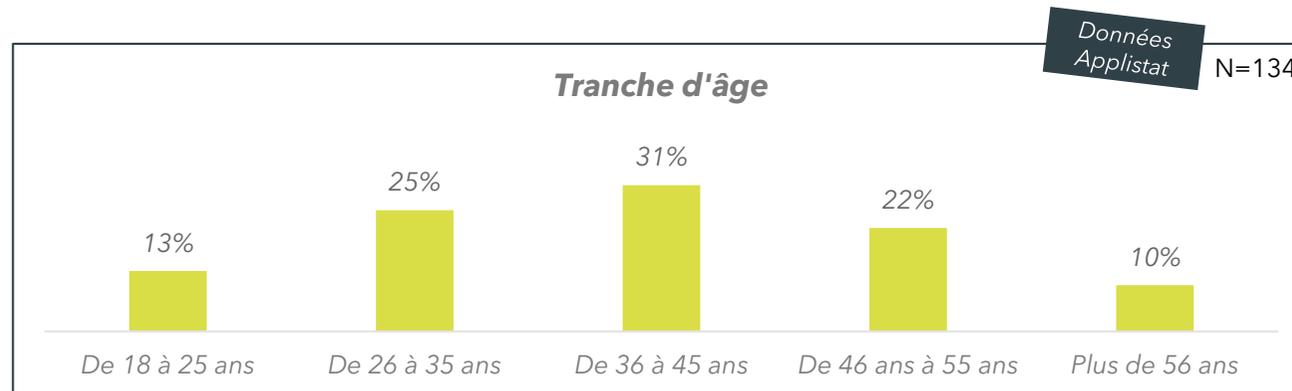
Les données présentées sont issues :

- des **données Applistat** des femmes, complétées par les juristes pendant et suite à l'entretien,
- des **entretiens réalisés** avec des femmes accueillies.

Qui sont les femmes répondantes ?

Regard sur les caractéristiques démographiques

- La grande majorité des femmes reçues en entretien juridique a moins de 55 ans (90%). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 36-45 ans (31%).
- 5% des femmes répondantes sont en situation de handicap.
- 14% habitent en QPV et 24% en ZRR.
- Enfin, 10% des répondantes n'ont pas de diplôme, contre 18,3% chez les femmes en population générale (INSEE, 2020). 32% ont un diplôme supérieur ou égal à Bac+2, contre 42,4% chez les femmes françaises (INSEE, 2020).



Quelles sont les problématiques rencontrées par les femmes ?

Des difficultés au quotidien et dans le couple, et associées à des violences subies

Les femmes répondantes reçues en entretiens rencontrent majoritairement des problématiques (1) au sein du foyer et (2) associées à des violences subies.

- Les problématiques les plus renseignées par les juristes dans Applistat concernent les difficultés relationnelles entre parents séparés, l'exposition des enfants aux violences et les difficultés financières.
- De plus, 66% des femmes interrogées ont subi ou subissent des violences, en grande majorité au sein du couple (89%).

Extraits des problématiques observées par les juristes lors des entretiens

Données Applistat

18% des femmes rencontrent des difficultés relationnelles entre parents séparés

14% ont des enfants exposés aux violences

12% rencontrent des difficultés financières

9% des femmes rencontrent des difficultés psychologiques

9% rencontrent des problématiques de garde d'enfants

9% rencontrent des difficultés relationnelles au sein du couple

7% rencontrent des difficultés de parentalité

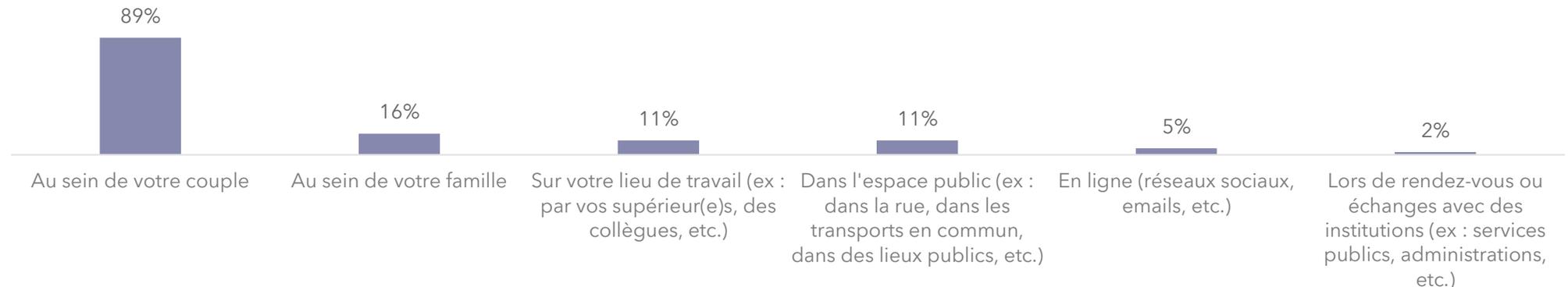
6% sont isolées

5% rencontrent des difficultés de logement

N=152

66% des femmes ont subi des violences.

N=100



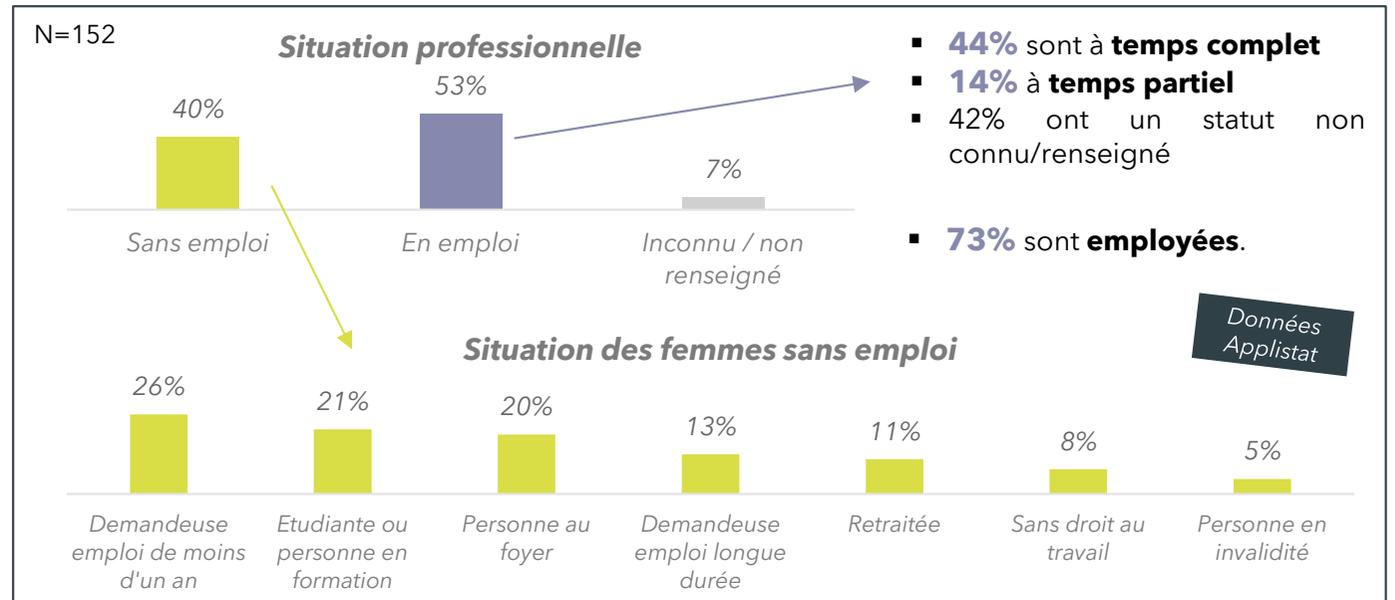
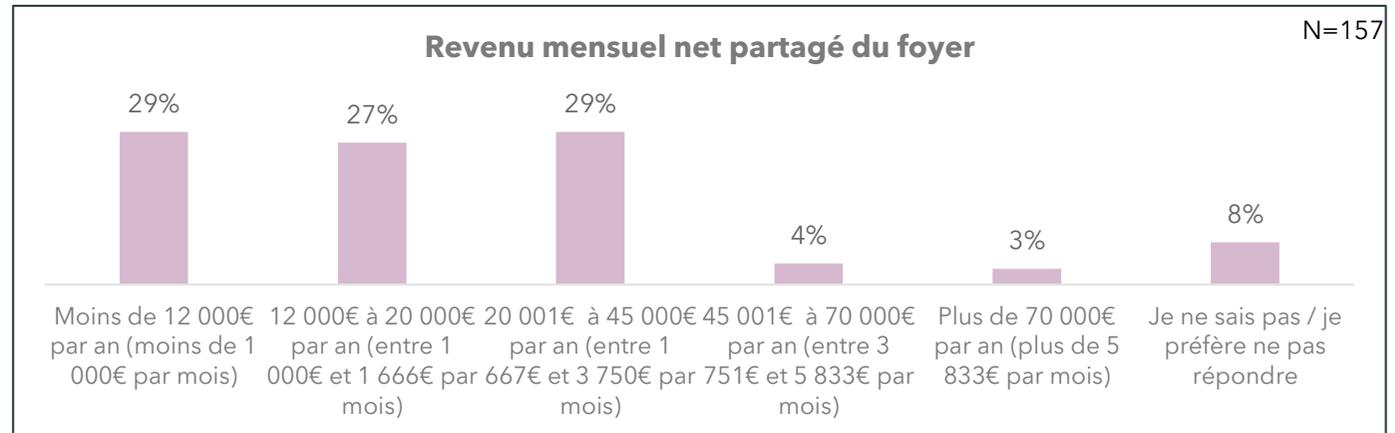
Au-delà des problématiques rencontrées, une vulnérabilité... ... dans la sphère économique.

Une moitié des femmes cumulent des difficultés liées à la sphère économique avec (1) des ressources limitées et (2) une absence d'emploi.

- 56% des femmes interrogées vivent avec moins de 20 000€ par an net, soit 1 666€ par mois.
- 40% des femmes n'ont pas d'emploi. Parmi elles, 13% sont demandeuses d'emploi de longue durée et 26% de moins d'un an.
- Lors des entretiens, les femmes rencontrées évoquent les difficultés associées à la séparation (perte d'emploi, perte de niveau de vie), quelle que soit la situation professionnelle ou économique initiale.

« Mon conjoint était mon employeur, donc j'ai aussi donné ma démission. »
Femme accompagnée #1

« Ca fait plusieurs années que je souffre chez moi. **Je travaille pas.** » Femme accompagnée #2



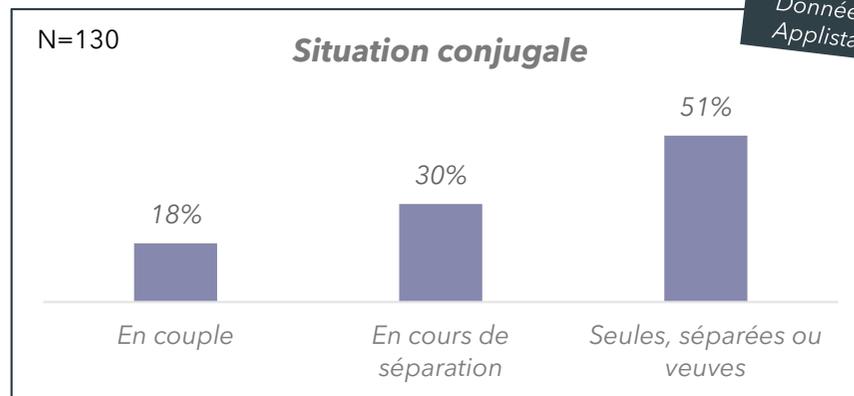
Au-delà des problématiques rencontrées, une vulnérabilité... ... dans la sphère sociale et administrative.

Des femmes majoritairement seules, avec des enfants à charge...

- 8 femmes sur 10 sont seules, séparées ou veuves ou en cours de séparation.
- 64% ont des enfants à charge.
- En croisant ces deux caractéristiques, notons que 73% des femmes sont déjà ou vont être dans une situation de monoparentalité (car elles sont en cours de séparation). A titre de comparaison, 1 famille française sur 4 est monoparentale et les femmes représentent 82% des foyers monoparentaux (INSEE, 2020)

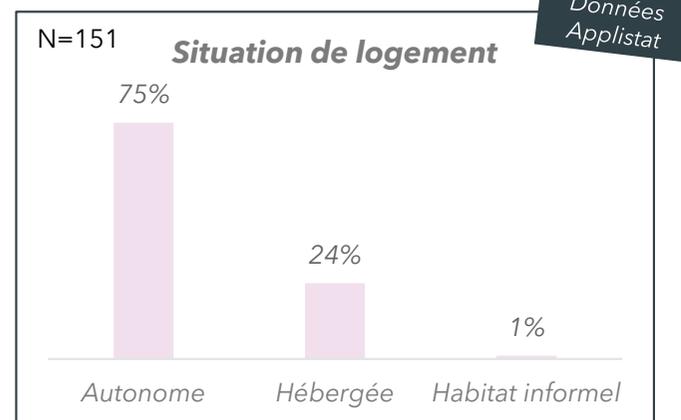
... et dans une situation administrative stable.

- 75% des femmes sont dans un logement autonome. 24% sont hébergées. Ces chiffres peuvent être nuancés, puisque les juristes observent des difficultés de logement chez 5% des femmes accueillies (voir page précédente).
- 5% des femmes sont primo-arrivantes.



- **75%** ont des enfants à charge N=130

- **73%** sont déjà ou vont être en situation de monoparentalité (séparation en cours ou réalisée avec enfants à charge)



« J'ai trois enfants, je viens d'avoir 48 ans et je suis séparée depuis maintenant quatre ans. » Femme accompagnée #1

« Je suis maman de deux enfants, je suis séparée. » Femme accompagnée #2

Au-delà des problématiques rencontrées, une vulnérabilité...

... dans la sphère personnelle.

Lors des entretiens, les femmes interrogées rapportent unanimement avoir été en **souffrance**.

- Cette souffrance est notamment traduite par des sentiments de honte et de culpabilité, ainsi que d'une situation d'épuisement (« pleurs », « désarroi », « panique », « à bout »)

Une partie d'entre elles évoquent également **un isolement dans la situation vécue**.

- Les femmes interrogées évoquent également leur solitude avec (1) la volonté de garder la situation secrète et (2) un entourage qui n'est pas toujours présent.

« C'est au moment où on sort du commissariat qu'on passe de coupable à victime. Parce que juste là, jusque là, on a été **coupable** de foutre en l'air une famille. Il faut le savoir, on n'a plus d'amis, on est coupé de tout le monde, il y a tout qui nous tombe dessus en même temps. » Femme accompagnée #1

« J'avais **honte** de raconter mon histoire. [...] **L'entourage ne peut pas toujours comprendre.** » Femme accompagnée #8

« A la base de la base, **je voulais garder les violences conjugales complètement secrètes**. Et puis quand je me suis séparée, en fait, dans mon idée à moi, c'était 'ça y est, je me suis sauvée de là.' [...] La psy me disait à chaque fois 'Madame, tant que vous porterez pas plainte, vous n'avancerez pas dans votre parcours psychologique.' [...] 'J'ai répondu Écoutez, madame, c'est sympa tout ça, mais c'est le père de mes enfants, j'ai déjà assez de problèmes comme ça et moi j'ai pas envie d'en rajouter [...] **parce que je suis là, je peux plus, je suis à bout. J'en ai trop au dessus de la tête, Je peux plus.**' » Femme accompagnée #1

« Quand je suis arrivée en séance de psy, j'ai. J'ai eu du mal à lui raconter ce qui s'était passé. **Je pleurais beaucoup**. On a fait plusieurs séances et à chaque fois il y avait ce **besoin de reconnaissance** qui ressortait. » Femme accompagnée #2

« Nous, tout ce qu'on a traversé, **c'est plus ou moins toute seule**. Parce que moi même **mes propres parents n'y croyaient pas à mon histoire**, ils ne m'ont pas cru. » Femme accompagnée #3

« J'étais tellement de toute manière dans une situation **de panique, de stress et de désarroi** et **j'étais complètement désemparée qu'il me fallait de l'aide**. » Femme accompagnée #4

Une situation accentuée par des freins existants

Un manque de connaissances et d'accompagnement [1/2]

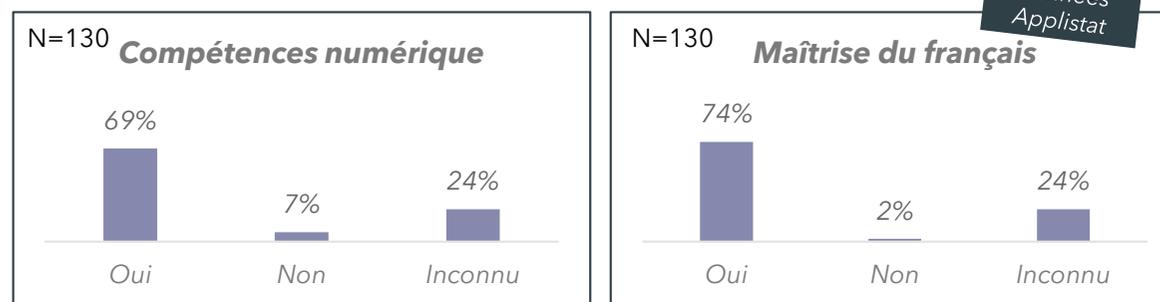
Une minorité des femmes rencontrées présentent des freins numériques et linguistiques.

- Lors des entretiens juridiques, les juristes ont noté des difficultés numériques et linguistiques chez respectivement 7% et 2% des femmes répondantes. Une proportion similaire à l'ensemble des femmes accueillies (respectivement 11% et 3%)

Lors des entretiens, la majorité des femmes évoquent (1) le besoin de clarifier la situation vécue, (2) un manque d'information et (3) la peur de ne pas être entendue ou légitime.

- Lorsqu'elles évoquent leur situation initiale, les femmes mobilisent le champ lexical de la connaissance ('savoir' et 'connaître') et soulignent le sentiment d'être impuissante et/ou seule face aux démarches à réaliser ou aux professionnel·les à solliciter.
- De plus, certaines d'entre elles rapportent avoir peur de ne pas être 'entendues' ou de 'déranger' les professionnel·les.

Pour certaines, des freins administratifs...



... pour d'autres (1) le besoin de clarifier la situation vécue...

« **J'avais un mal-être que je n'avais pas encore identifié.** Ma fille ainée avait déjà très bien identifié le souci. » Femme accompagnée #1

« J'ai expliqué la situation : 'Je ne sais pas si je veux divorcer, je ne sais pas si je vis une situation de violences. **C'était un peu mélangé sur le sujet.**' » Femme accompagnée #2

« J'habitais avec le père de mon fils et je cherchais à m'éloigner. **Je ne savais pas quoi faire, je ne comprenais même pas encore ma situation.** » Femme accompagnée #3

Une situation accentuée par des freins existants

Un manque de connaissances et d'accompagnement [2/2]

... ou (2) un manque d'informations sur les démarches et les professionnel·les...

« En fait, au début, quand on se retrouve dans une situation comme ça, **on ne sait pas quoi faire, vers qui se tourner et qui aller raconter ce qu'on vit en fait.** » Femme accompagnée #1

« Le fait de sauter le pas demande une énergie telle, que, à côté, **on ne connaît pas tout et tout seul, on ne peut pas y arriver.** Et on comprend vite qu'avec des professionnels. On travaille en équipe et du coup on est plus fort. » Femme accompagnée #2

« Elle m'a aidé pour retourner à un moment je dirais, **où je savais plus réellement ce que je devais faire et vers qui me tourner.** J'avais réellement besoin d'aide. » Femme accompagnée #5

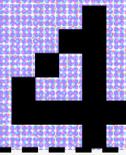
« Je connaissais pas du tout ça. Je savais pas vraiment comment m'en saisir en fait. Donc j'étais tellement de toute manière quand même dans une situation de panique, de stress et de désarroi. **J'étais complètement désemparée : il me fallait de l'aide.** » Femme accompagnée #3

« Avant le CIDFF, **j'ai dû frapper toutes les portes, je n'ai pas trouvé de solution.** C'est le CIDFF qui m'a ouvert la porte. Grande ouverte. » Femme accompagnée #5

... ainsi que (3) le sentiment de ne pas être entendue.

« Pour l'instant il n'y a pas de décision du JAF pour statuer sur la situation. **Donc c'est la loi du plus fort. C'est là où c'est très très difficile.** [...] **Même si j'ai sollicité toutes les mains qui m'étaient tendues, j'étais encore dans la difficulté de d'aller demander de l'aide ou de par peur de déranger les professionnels.**[...] En fait, on croit que le fait d'être partie, ça y est, et c'est la fin du comment dire, c'est la fin du calvaire. Et en fait non, c'est loin d'être fini. » Femme accompagnée #3

« Je ne vais pas vous mentir, qu'il y a un moment donné où on a plus, **on a plus envie parce que, en fait, on n'est pas entendu du tout.** En gros, c'est monsieur la victime et pas nous. » Femme accompagnée #4



La rencontre avec les CIDFF

*Comment les femmes accueillies arrivent-elles aux CIDFF ?
Comment se déroulent les échanges ?*

La rencontre avec les CIDFF

Vue d'ensemble de la partie

Contenu & objectifs

La partie suivante comporte des **éléments descriptifs** des entretiens juridiques.

Ces éléments ont vocation à documenter (1) **le parcours des femmes avant les CIDFF** (canal de découverte, expérience avec les CIDFF), (2) **les demandes exprimées**, (3) **le déroulé des entretiens** et (4) **l'orientation** suite à ce dernier.

Données mobilisées

Les données présentées sont issues :

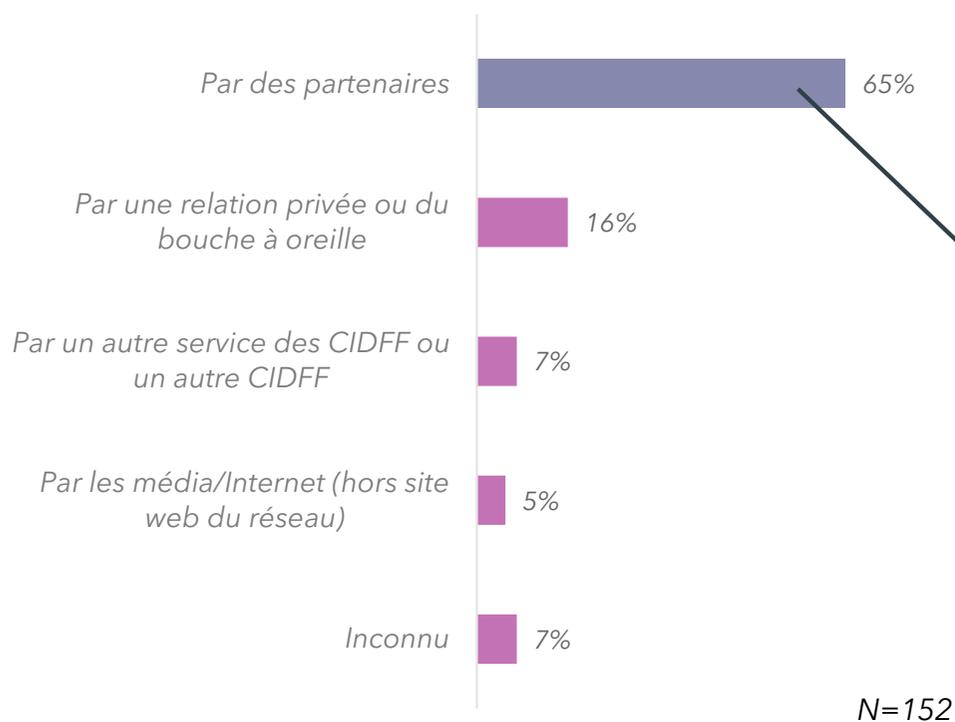
- du CRM **Applistat** via lequel les juristes saisissent des informations sur le profil et les demandes des femmes pendant et suite à l'entretien,
- des **questionnaires proposés** aux femmes suite à l'entretien,
- des **observations** réalisées par l'équipe Koreis
- des **entretiens réalisés** avec des femmes accueillies.

La rencontre avec les CIDFF

L'orientation vers les CIDFF

Données
Applistat

Connaissance du CIDFF



7 femmes sur 10 ont découvert les CIDFF grâce à des partenaires.

Ces partenaires sont notamment des partenaires/organismes sociaux ou professionnel·les de l'action sociale (25%) ou des tribunaux/structures d'accès au droit (13%).

- Pour les autres femmes, l'orientation vers l'entretien juridique s'est faite (1) par du bouche-à-oreille, (2) par un autre service ou un autre CIDFF et (3) par les médias/internet.

Professionnel·les de l'action sociale	40%
Tribunal ou structure d'accès au droit	21%
Professionnel·les de santé	9%
Professionnel·les de l'emploi	6%
Service municipal	7%
CAF/MSA	5%
Police/gendarmerie	5%
Associations	2%
Aides aux victimes (3919, France Victime)	2%
Autres (OFII, administration ou établissement scolaire)	2%

« J'ai appelé le 3919 qui m'a orientée vers le CIDFF par rapport aux violences conjugales subies (morales et psychologiques). »
Femme accompagnée

La **redirection réalisée par l'écosystème de partenaires** illustre un facteur clé de succès des CIDFF approfondi dans la dernière partie du rapport.



La rencontre avec les CIDFF

Pour la majorité des femmes, la première rencontre avec les CIDFF

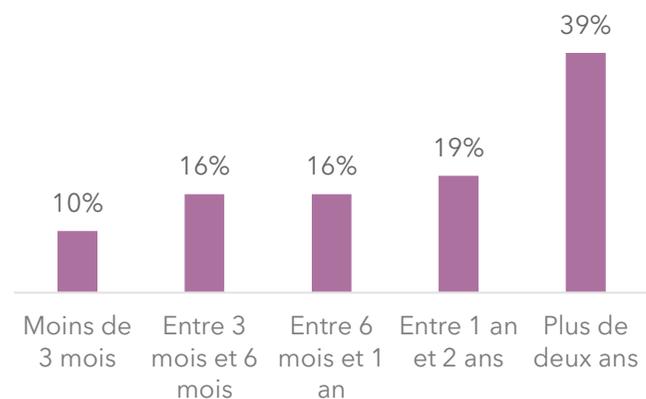
8 femmes sur 10 venaient pour la première fois au CIDFF.

- Pour les 20% qui étaient déjà venues, 58% avaient fait leur première visite il y a plus d'un an.
- En grande majorité, elles avaient également réalisé un entretien juridique (74% des femmes concernées). Les autres services mobilisés étaient ensuite (1) l'aide aux femmes victimes de violence (39%) et l'accompagnement psychologique (29%)

80% des femmes venaient pour la première fois au CIDFF.

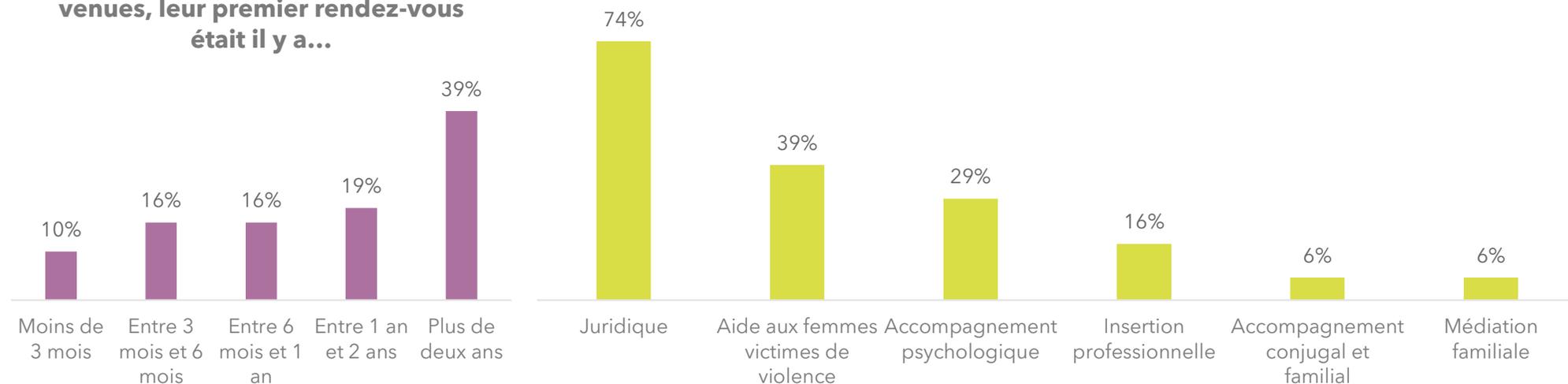
N=157

Pour les 20% qui étaient déjà venues, leur premier rendez-vous était il y a...



... avec les services suivants :

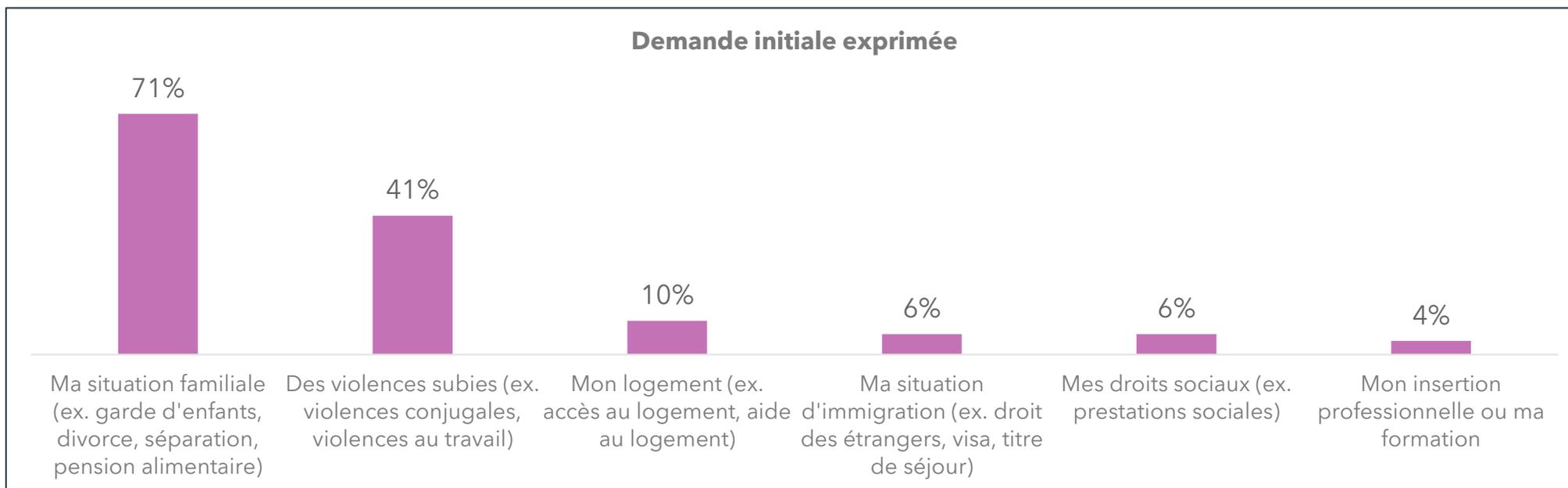
N=31



La rencontre avec les CIDFF

Les demandes exprimées [1/2]

- **7 femmes sur 10** viennent en entretien juridique avec une demande concernant **leur situation familiale**.
- **4 femmes sur 10** ont une demande sur des **violences subies**.
- Une proportion plus faible, **26%**, a des demandes sur **d'autres thématiques** (logement, situation d'immigration, droits sociaux ou insertion professionnelle).
- **La moitié des femmes interrogées précise la raison de leur demande**. Des extraits de ce détail est proposé dans la page suivante.



La rencontre avec les CIDFF

Les demandes exprimées [2/3]

Extraits du questionnaire à la question « Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser les raisons de votre demande d'entretien. »

Situation familiale

« A savoir si le papa pouvait payer une pension a son enfant puisqu'il a enfin un travail. »

« AAH, SEPARATION, PARTAGE. »

« Droits sur la garde de mes enfants Mes obligations dans ma séparation »

« Droit de garde »

« Renseignements sur la convention parentale dans le cadre d'une garde d'enfant alternée »

« Mon ex-mari ne verse plus la pension alimentaire depuis 3 mois, quels sont les recours. »

« Soutien parentalité et social »

« Je ne recois plus la pension alimentaire pour mon enfant de 17 ans »

« Droits liés à un divorce : démarches, aide juridictionnelle »

« Afin de savoir comment organiser ma séparation »

« Aide pour acte de naissance mes enfants »

« Connaitre les formes et modalités d'une demande de garde pour ma fille »

« Divorce, aides sociales, accompagnement »

« Trouver une solution pour pouvoir prendre mon indépendance »

« Projet de divorce, savoir vers quels professionnels me tourner »

« Demande de conseils pour une démarche de garde exclusive de mes enfants »

« Mon conjoint et moi nous séparons. Nous avons nouveau-né de 1 mois. Le père ne souhaite pas s'en occuper. J'ai besoin de connaître mes droits ainsi que les dispositifs que existent concernant le mode de garde »

« J'envisage une séparation. Je souhaitais savoir comment allait se passer le partage de nos biens »

« Séparation en cours avec forts écarts de revenus »

« Suite à ma séparation, je voulais avoir plus d'information pour la garde de mes enfants, pour savoir comment procéder. »

« Question sur la demande de naturalisation Demande d'un avocat juge d'enfant »

« J'avais besoin d'informations concernant mon souhait de divorcer et de quitter le domicile conjugal. Mon conjoint a des problèmes d'addiction et nous rend la vie difficile. »

« Je souhaite demander la garde de mon fils qui est actuellement en garde principale chez son père et ça ne se passe pas bien »

« Renseignements sur la valeur juridique du protocole de médiation effectué avec une médiatrice et sur la procédure d'homologation de ce document auprès d'un J.A.F. »

« Connaitre mes droits pour envisager une séparation »

« Maison en indivision. Besoin de connaître les droits, en cas de vente sachant que je paye depuis la séparation le crédit immobilier en totalité »

« J'ai souhaité rencontrer une juriste en vue de la procédure de divorce à engager. »

« Divorce conflictuel Absence de ressources financières suite au retrait d'argent du compte joint »

« Droit de visite des grands-parents. Désignation tiers digne de confiance (suite rupture du lien avec le papa) »



La rencontre avec les CIDFF

Les demandes exprimées [3/3]

Violences subies

- « Harcèlement de la part de mon ex-mari et j'ai peur pour ma vie. »
- « Information sur les violences conjugales. Aide à l'obtention de l'aide juridictionnelle »
- « J'ai sollicité le CIDFF dans le cadre de violences conjugales au départ. Puis pour des violences sur mon enfant. »
- « Pour attester des violences subit par mon père et pour savoir quels sont mes droits et les démarches que je peux entreprendre »
- « Maltraitance psychologique sur les enfants. Emprise sur moi »
- « Aide violence conjugale / aide psychologique, en parler à quelqu'un »
- « Burn out et dépression suites à des violences conjugales »
- « J'avais demandé l'aide du CIDFF car je désirais quitter le domicile conjugal, suite à des violences conjugales subies »
- « Mon sentiment d'insécurité et ma peur d'annoncer mon départ du domicile conjugal. J'ai été équipée d'un dispositif Mon Sherif »
- « Envisager une séparation due à des violences physiques et mentales »
- « Aide à la plainte »
- « Aide sur des possibles procédures de justice. Un suivi psy formé aux violences »
- « J'ai été victime d'un viol par l'un de mes collègues »
- « Je me fais harceler sexuellement sur mon lieu de travail. »
- « Le père de mon enfant me harcèle et me suit partout »
- « Divorce Femme victime de violences conjugales »

Travail et formation

- « On m'a dit que je ne retrouverai jamais d'emploi, que je serai fichée. Je pensais devoir changer de formation »
- « Par rapport à la fiche de paie »
- « Conseils burn-out travail »
- « En tant que travailleuse précaire, mes revenus ne me permettraient pas de subvenir à mes besoins et ceux de mes enfants, les charges de mon foyer »
- « Licenciement suite à une faute grave : incompréhension quant aux documents à chercher / quelle est la suite des événements ? »

Logement

- « Après le divorce, recherche de solutions de relogement : partagé - collectif »
- « informations relatives au logement »

Droit des étrangers

- « Naturalisation »
- « Faire procédure titre de séjour pour personne malade »
- « Accompagnement droit des étrangers sur ANEF. »

Droits sociaux

- « Aides sociales disponibles dans ma situation »
- « Connaitre les aides sociales auxquelles j'ai le droit »
- « Aides sociales/CAF »
- « Questions sur le mariage, l'impact sur mes prestations »

Droit de succession

- « Partage indivision / plainte / vol »

Autres demandes

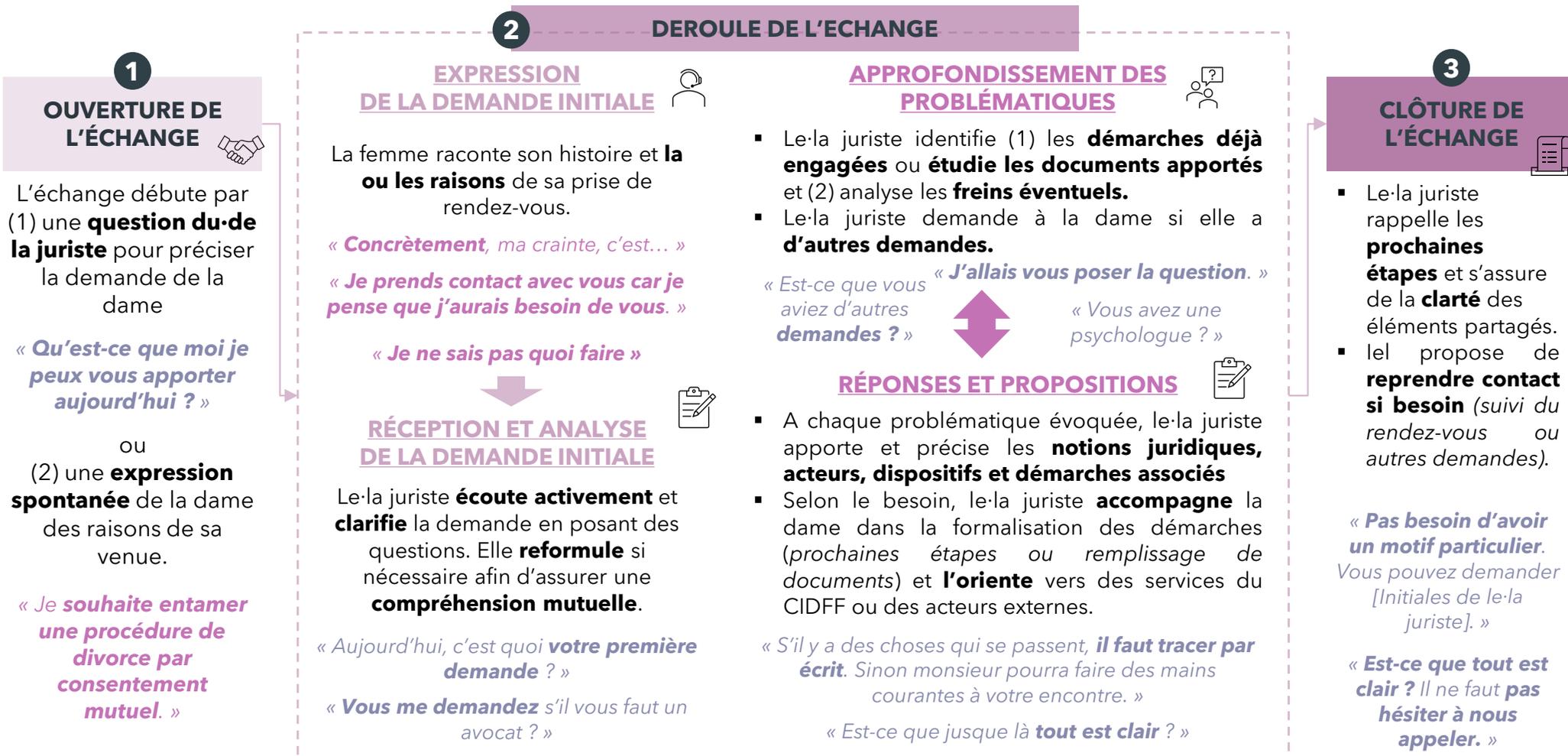
- « Avoir des renseignements sur une personne dangereuse qui n'a pas voulu reconnaître son enfant »
- « Comment résilier un contrat de leasing Comment avoir accès aux comptes en banque »
- « Comment faire pour partir en vacances voir ma mère ? Et beaucoup d'autres. »



La rencontre avec les CIDFF

Le déroulé de l'entretien juridique

À partir des observations réalisées, nous vous proposons une représentation structurée du déroulé d'un entretien juridique au CIDFF.



Légende : **Témoignage de femmes accueillies** / **Témoignage de juriste**



La rencontre avec les CIDFF

Les suites de l'entretien juridique



observatoire
Jeanne Chauvin

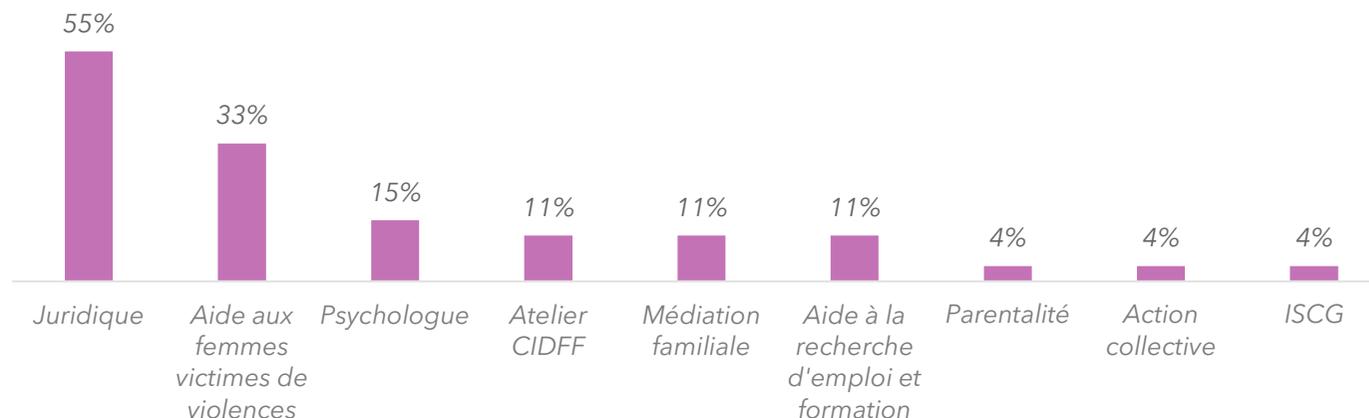
Données
Applistat

Suite à l'entretien juridique, 6 femmes sur 10 sont orientées vers des partenaires extérieurs, notamment du milieu juridique.

- 60% des femmes orientées le sont vers des professionnel·les du droit, 48% vers des tribunaux ou structures d'accès au droit.

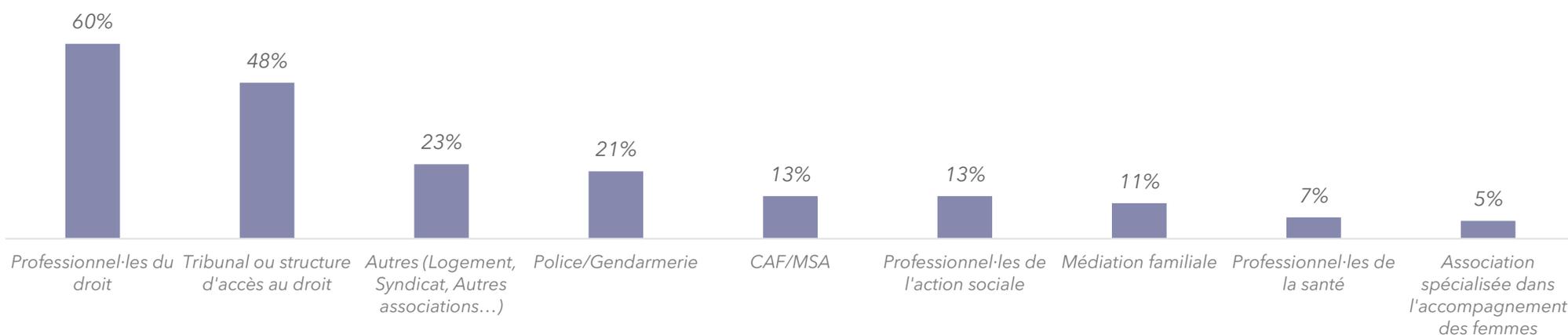
Une partie d'entre elles sont également redirigées en interne, pour un autre entretien juridique ou de l'aide aux femmes victimes de violences.

36% des femmes ont été redirigées en interne des CIDFF (N=152)



Données
Applistat

61% des femmes ont été orientées vers des partenaires (N=152)



5

Les effets des entretiens juridiques

Que changent les entretiens juridiques chez les femmes accompagnées ?

Les effets des entretiens juridiques

Vue d'ensemble de la partie

Contenu & objectifs

La partie suivante comporte des éléments liés à :

- **L'évolution** de la situation des femmes, suite à l'entretien juridique, en termes (1) d'informations et ressources mobilisables, (2) de connaissances et capacités d'action, (3) de rapport à soi et (4) de capacités de prise de décision.
- La **contribution des entretiens juridiques** sur ces différentes dimensions.

Données mobilisées

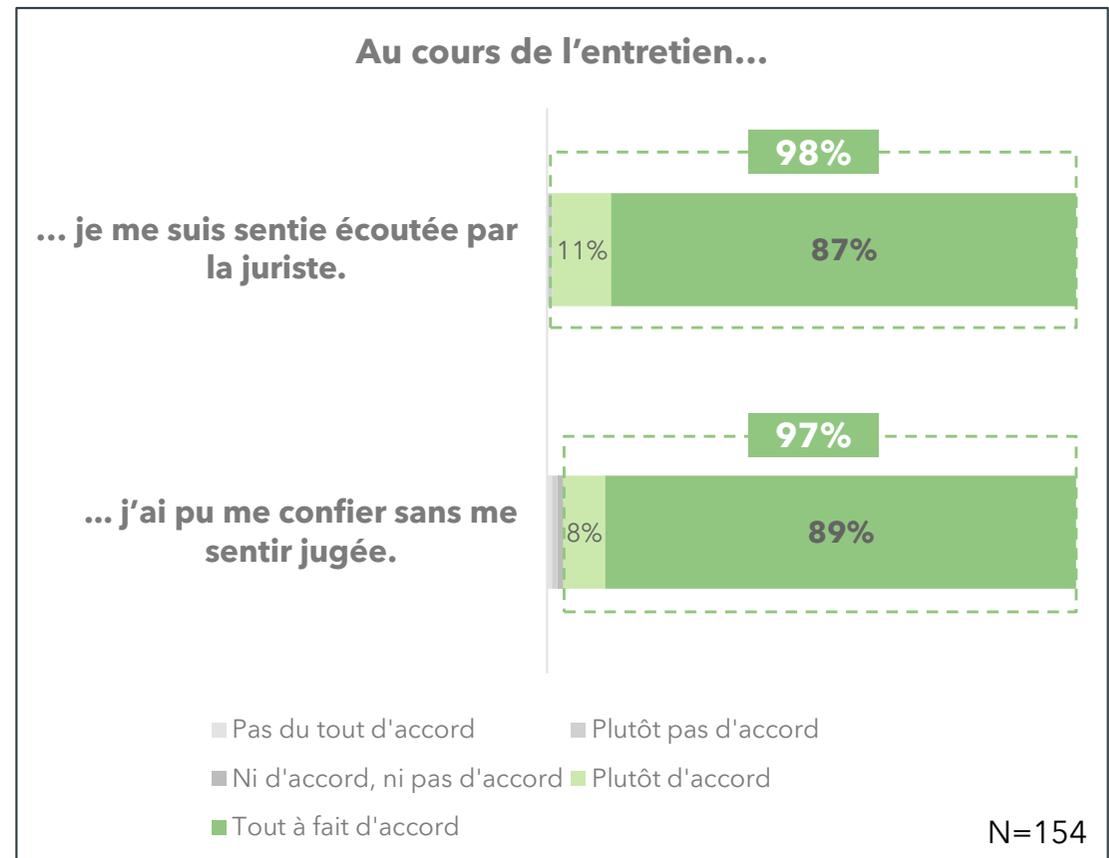
Les données présentées sont issues :

- des **questionnaires proposés** aux femmes suite à l'entretien,
- des **observations** réalisées par l'équipe Koreis,
- des **entretiens réalisés** avec des femmes accueillies.

L'accès à un espace sécurisé, sécurisant et confidentiel et à une expertise ... constituant un socle pour la suite de l'entretien juridique [1/2]

L'ensemble des femmes accueillies en entretiens ont eu accès à un espace d'écoute, dans lequel elles ont pu se confier sans jugement.

- 98% des femmes déclarent **s'être senties écoutées par le-la juriste**. Ce résultat est confirmé par les données qualitatives puisque les femmes utilisent unanimement la notion d'« écoute » lorsqu'elles évoquent l'entretien. Au-delà de l'expression par la parole, les entretiens sont également un lieu d'expression des émotions (pleurs, soulagement...).
- Le socle de cette écoute est la **création d'un climat « sécurisant » par le-la juriste**. Les femmes rencontrées mobilisent plusieurs champs lexicaux : celui de la bienveillance (« gentille », « calme », « souriante », « attention ») et de la confiance & de la confidentialité (« rassurée », « confidentielles », « entourée »)
- Ainsi, 97% des femmes déclarent **avoir pu se confier sans jugement**.
- De plus, les femmes rencontrées ont accès à **une expertise** à la fois (1) **juridique** - toutes les femmes partagent avoir reçu des informations sur le droit et (2) **des besoins et situations des femmes**, notamment victimes de violences.



Cet **espace SECURISANT et l'ECOUTE** associée apparaissent comme un **facteur clé de succès des entretiens**. Ce point sera approfondi dans la dernière partie du rapport.



L'accès à un espace sécurisé, sécurisant et confidentiel et à une expertise ... constituant un socle pour la suite de l'entretien juridique [2/2]

Les femmes accueillies accèdent à un espace sécurisé, sécurisant et confidentiel...

« **[La juriste]** a toujours su m'écouter et **franchement, c'était la bonne personne.** [...] C'est une dame qui est très **gentille, calme, qui nous écoute dans nos problèmes.** Je la sentais des fois touchées par ce que je lui racontais. » Femme accompagnée #1

« L'accueil a été possible sans laisser de trace, et ça m'a beaucoup rassurée. Les données restent confidentielles, elles ne partent pas ailleurs. **C'était la première fois par rapport à tous les interlocuteurs que je me suis sentie entendue, écoutée et respectée.** [...] « Ils ont prêté attention à des petits gestes comme offrir un café ou un thé, des choses qui peuvent sembler anodines » Femme accompagnée #5

« Vous savez, quand on est adulte, on a notre propre appart, mais que de temps en temps on retourne chez nos parents. **On rentre dans une bulle où on se sent bien, où on se sent entouré un petit peu.** Il y a un côté un petit peu **sécurisant.** **Quand on rentre dans le cidff, ça fait exactement la même chose.** On a que des gens en face de nous qui sont souriants, qui nous demandent comment on va, qui nous demandent si on veut un café. C'est pas le « ça va » de principe. Non, c'est vraiment Est ce que vous allez bien? Est ce que ça va bien? Voilà. Mais ça, je ne l'ai jamais retrouvé nulle part. Mais c'est au CIDFF où il y a un respect de la personne, sans jugement. » Femme accompagnée #3

« Le CIDFF, c'est un peu comme notre cocon, c'est à dire qu'on apprend plein de choses, on pleure aussi beaucoup. Moi j'ai beaucoup, beaucoup pleuré, ça m'a aidée aussi à souffler. C'est à dire que c'est un peu un **sas de décompression.** » Femme accompagnée #7

« Il y a une information concrète qui est donnée. Il y a de **l'écoute, de la douceur, il n'y a aucun jugement.** Il y a des endroits où on entend des phrases c'est douloureux, il y a des jugements qui sont émis à certains moments et là ce n'est pas le cas. » Femme accompagnée #2

... ainsi qu'à une expertise.

« Je me sens en confiance et je ne me sens pas jugée non plus. **Et je sais qu'elles comprennent.** Elles comprennent ma situation, elles comprennent mon vécu. [...] **Elles ont conscience de notre parcours en fait,** et ça fait vraiment la différence. [...] Il y a une écoute un peu différente. Et puis une empathie aussi. [...] On sent **qu'elles sont sensibilisées à cette violence faite aux femmes.** C'est évident. » Femme accompagnée #4

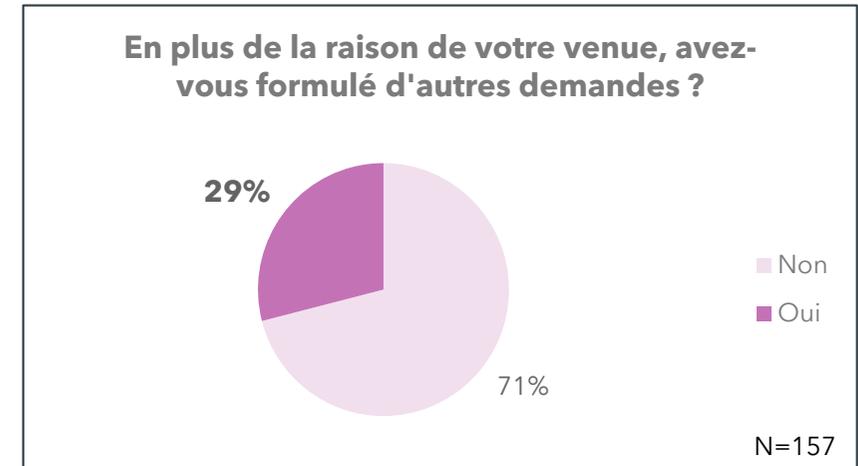
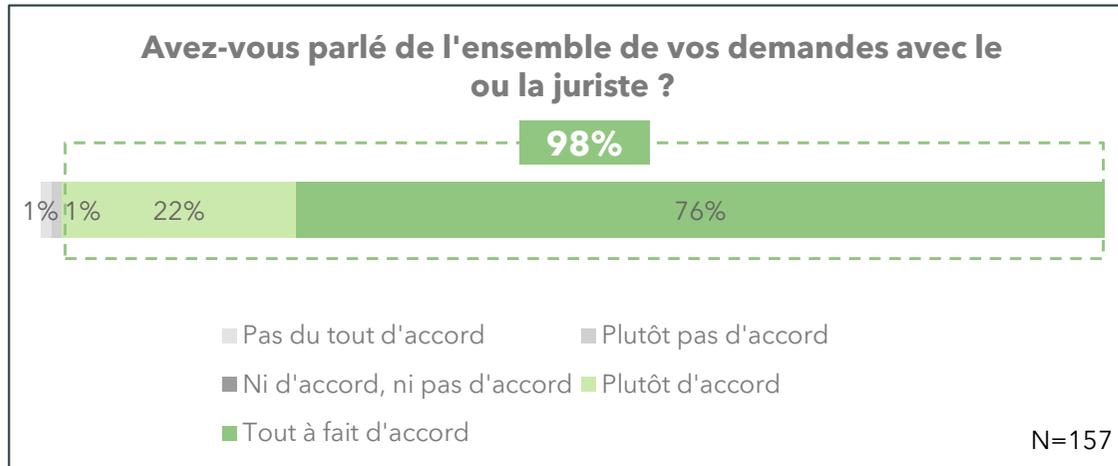
Elle m'avait aussi très bien expliquée. Elle m'avait dit si on y va, il ne faudra pas vous inquiéter, mais en fait, on fait la demande. L'avocat est commis d'office et derrière c'est une ordonnance. Enfin, c'est une mesure d'urgence, donc ça va aller très vite. Elle m'avait préparé là dessus. **J'ai aussi senti qu'en face de moi, j'avais une personne qui maîtrisait son job, qui connaissait très bien les droits de la femme et la façon dont on pouvait les utiliser.** » Femme accompagnée #2

L'expertise des juristes est présentée comme une spécificité des CIDFF (cf. dernière partie du rapport).



Un cadre qui permet aux femmes de s'exprimer sur leurs problématiques

... et sur d'autres sujets, parfois jamais évoqués.

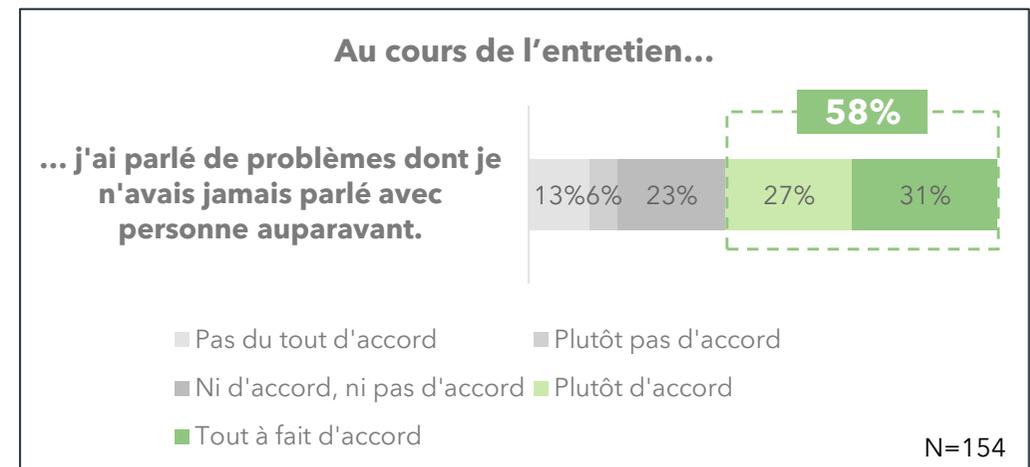


L'ensemble des femmes accueillies en entretiens ont pu parler de l'ensemble de leurs demandes...

- 98% des femmes déclarent avoir pu évoquer toutes leurs problématiques. Parmi les 3 femmes ayant indiqué qu'elles n'avaient pas pu parler de toutes les demandes, 2 n'ont pas souhaité partager pourquoi et 1 déclare 'ne pas avoir eu le temps'.

- 29% ont également pu formuler d'autres demandes.

... et 6 femmes sur 10 ont évoqué des problèmes dont elles n'avaient jamais parlé.



« À part elle [La juriste], franchement, non. Je n'ai pas eu d'autre soutien, autre qu'elle. C'était la seule personne à qui je pouvais réellement dire tout ce qui se passait. » Femme accompagnée #1



Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Avoir accès à des informations, ressources et explications utiles

9 femmes sur 10 ont reçu des informations et ressources utiles, en lien avec leurs demandes voire même sur d'autres sujets...

- Les trois quarts des femmes ont reçu les informations et ressources utiles à leurs demandes. Respectivement 22% et 16% ont reçu des informations et ressources utiles sur d'autres sujets traduisant également l'expertise des juristes.

... et ont compris les éléments qui leur ont été partagés.

- L'ensemble des femmes interrogées déclarent avoir compris ce qui a été partagé. Le travail de partage et traduction des juristes est notamment souligné dans les données qualitatives.

« Elle a su me donner les clés, les outils, les numéros de téléphone des professionnels. Elle m'a orienté, elle m'a rassuré. Elle m'a conseillé. J'avais quelqu'un en face de moi, quelqu'un de fiable et ça a été vraiment très très rassurant. 'Là, vous pouvez éventuellement faire ça, engager telle procédure, envoyer un courrier au procureur, si vous n'avez pas de réponse, on va faire ça' » Femme accompagnée #1

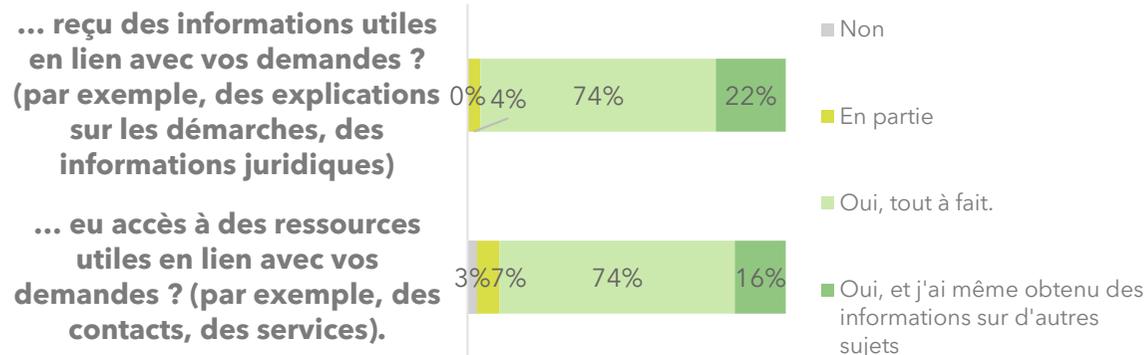
« La juriste à l'écoute et très professionnelle. Les conseils sont utiles et aident à faire avancer les choses. Le suivi est assuré, toujours avec bienveillance, merci beaucoup ! »

« Juriste à l'écoute, décrypte les documents du tribunal et explique et rassure. Merci pour votre précieuse aide. »

Extraits questionnaire

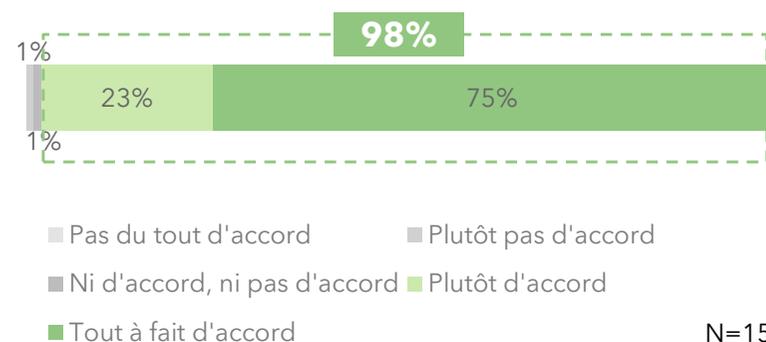
Au cours de l'entretien, avez-vous...

N=157



« Elle m'a expliqué toutes les formes de divorce : à l'amiable, par procédure... »
Femme accompagnée #2

Avez-vous le sentiment d'avoir compris les informations et ressources qui vous ont été partagés ?



N=157

Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Savoir, savoir faire et être en capacité d'agir pour soi [1/2]

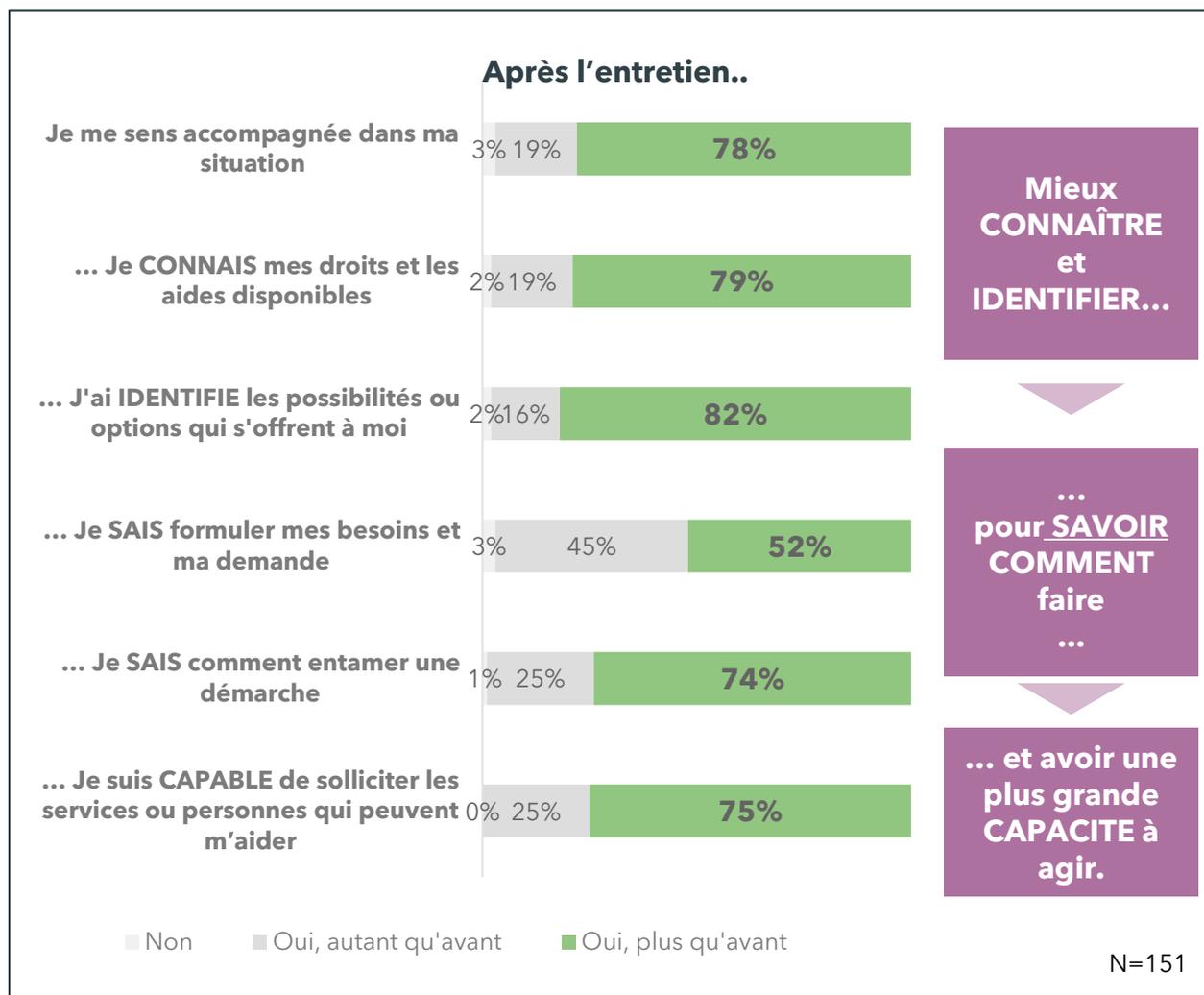
Après l'entretien, les femmes savent mieux ce qu'elles peuvent faire et comment...

- 8 femmes sur 10 (1) connaissent mieux les droits et aides disponibles et (2) identifient mieux les possibilités ou options qui s'offrent à elles.
- 7 femmes sur 10 savent mieux comment entamer une démarche.
- Notons que la contribution de l'entretien juridique à la formulation des besoins et de la demande est plus faible : 52% des femmes identifient une évolution. Pour autant, 45% des répondantes indiquent « Oui, autant qu'avant », ce qui suggère un besoin initial moins important sur la formulation des besoins que sur les autres étapes.

... et ont ainsi une plus grande capacité à agir.

- Au global, 75% des femmes se sentent davantage en capacité d'agir et de solliciter les personnes qui peuvent les aider.

Les données qualitatives illustrent chacune des étapes de ce processus d'« encapacitation ».



Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Savoir, savoir faire et être en capacité d'agir pour soi [2/2]



Mieux CONNAÎTRE et IDENTIFIER...

« **J'ai appris tellement de choses aussi, mais tellement de choses.** je suis la reine des Red Flag je suis la pro du manipulateur et du pervers narcissique. » Femme accompagnée #1

« Elle m'a aidé pour retourner à un moment je dirais, **où je savais plus réellement ce que je devais faire et vers qui me tourner.** J'avais réellement besoin d'aide. » Femme accompagnée #2

... pour SAVOIR COMMENT faire ...

« Ce que j'ai beaucoup apprécié aussi, c'est que **elle a alimenté mon vocabulaire.** [...]. Ca a permis de mettre des mots sur des situations. Ca m'a permis de les utiliser comme **outils** et comme **faits réels.** Alors que si j'y avais été sans avoir **connaissance du vocabulaire,** peut être que **je n'aurais pas été entendu et compris de la même façon.** » Femme accompagnée #3

« Elle m'avait aussi très bien **expliquée.** Elle m'avait dit 'Si on y va, il ne faudra pas vous inquiéter, mais en fait, on fait la demande. L'avocat est commis d'office et derrière c'est une ordonnance. Enfin, c'est une mesure d'urgence, donc ça va aller très vite. Elle m'avait préparé là dessus.' » Femme accompagnée #2

... et avoir une plus grande CAPACITE à agir.

« **Je garderais toujours tout ce qu'elle m'a apporté pour pouvoir me retourner demain.** » Femme accompagnée #4

« Il y a le rôle des juristes, là, qui est hyper important parce **qu'elles nous aident à y voir plus clair,** et le fait d'y voir plus clair, et ben ça, **ça aide à avancer, à nous libérer, à alléger la charge mentale.** » Femme accompagnée #5

« Il ne se passe pas une journée sans qu'il se passe un truc dans ma vie où je me dis - mais ça peut être des petits trucs tout con - '**Le CIDFF il était là, heureusement qu'il était là tiens, parce que moi j'ai appris ça.**' » Femme accompagnée #2

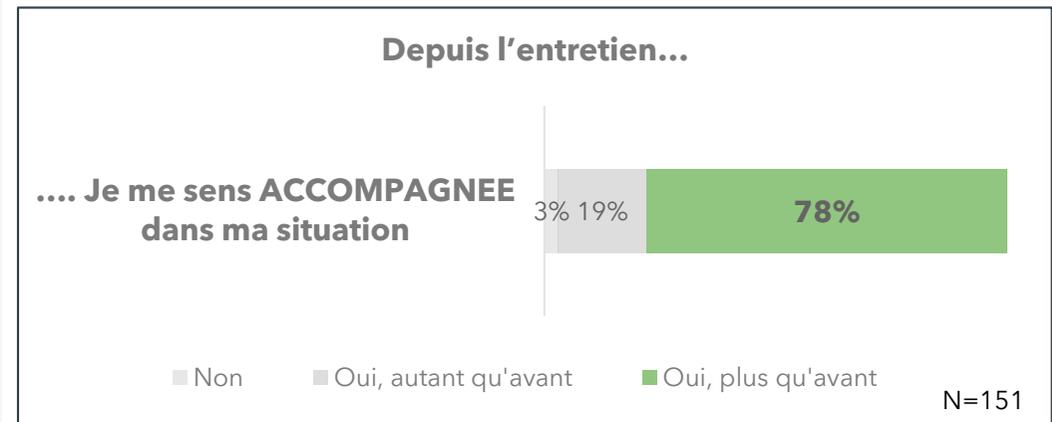


Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Vouloir agir pour soi [1/2]

Les femmes se sentent accompagnées et ce sentiment les aide à retrouver leur légitimité dans les démarches à réaliser.

- 8 femmes sur 10 déclarent s'être senties accompagnées dans leur situation à la suite de l'entretien.
- Ce sentiment d'être accompagnée est traduit unanimement dans les données qualitatives avec des termes tels que « donner de la force », « rassurer », « soutien ».
- Cet accompagnement est un socle pour la prise de conscience des femmes de leur légitimité à entreprendre des démarches. Les champs lexicaux du déclic (« délivrance », « conscience ») puis de la projection/du futur (« avancer », « après ») sont notamment mobilisés.



« Je pense que c'est vraiment à travers le CIDFF que je me suis sentie le plus entendue, écoutée et où on m'a le plus reconnue vraiment. J'avais le sentiment de retrouver ma place en tant que femme. Ça m'a énormément rassurée. Ce côté féministe m'a porté et m'a convaincu et m'a donné de la force et m'a permis de pouvoir me dire : 'Mais oui, en fait maintenant il faut avancer, il faut aller de l'avant, il faut mettre des mots sur des faits et tu es victime, tu ne peux pas rester dans cette situation. Il y avait un avant, il y aura un après'. » Femme accompagnée #1

« L'accueil et le soutien dont j'ai bénéficié m'ont vraiment permis de prendre conscience de ma situation et d'avancer dans de meilleures conditions que si j'avais été seule. » Femme accompagnée #2

« La juriste du CIDFF a contribué grandement à ma délivrance. » Femme accompagnée #1

« Faire les choses dans l'ordre, c'est prendre conscience que l'on veut que ça s'arrête. » Femme accompagnée #4

« D'être comprise, ça voulait dire que j'étais légitime, que j'avais le droit aussi de faire ces démarches là. Que j'étais dans mon droit parce que je croyais que je n'avais pas le droit de partir. Encore aujourd'hui, des fois, j'essaie de me rassurer sur le fait d'avoir eu le droit d'être partie. » Femme accompagnée #6

Vers le développement du pouvoir d'agir en autonomie

Vouloir agir pour soi [2/2]

Cette prise de conscience est notamment exprimée par des femmes victimes de violences : 7 sur 10 ont pris conscience des violences subies grâce à l'entretien.

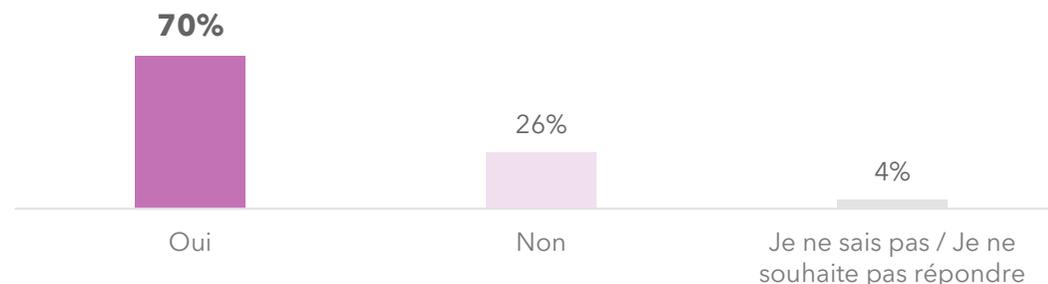
- Sur l'ensemble des femmes interrogées, 66% ont déjà été ou sont victimes de violences. Dans le détail, 50% ont été **victimes de violences par le passé** et 24% en sont **victimes au moment de l'enquête**.
- **70%** des femmes victimes de violences déclarent avoir pris conscience du fait qu'elles étaient ou sont victimes de violences grâce à l'entretien.
- De plus, 79% des femmes victimes de violences ne pensent pas être responsables des violences subies.

« C'est le juriste qui m'a expliqué tout ça, qui m'a dit 'Vous êtes victime n'est pas de votre faute.[...] On ne va pas refuser votre plainte, on va vous écouter et si vous voulez, je viens avec vous.' Quand il m'a dit ça, je me suis dit '**Enfin on se sent accompagnée**'. Le juriste ne m'a pas lâché de toute la séance de plainte. **Quand je suis ressortie avec lui du commissariat, là, j'avais mon rôle de victime. Là j'étais plus coupable.** » Femme accompagnée #3

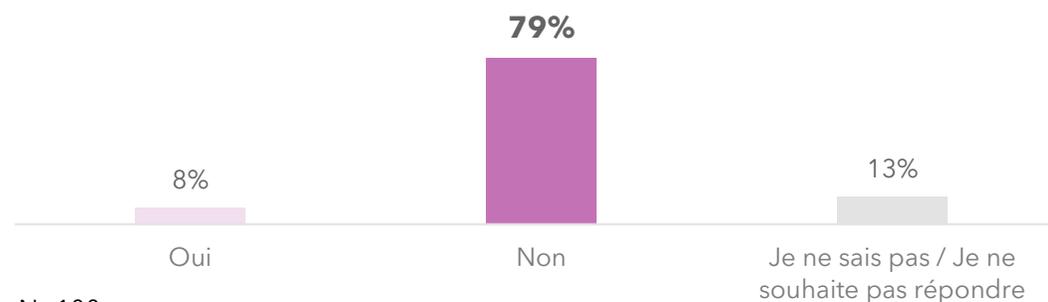
« Très clairement, je peux le dire aujourd'hui, **c'est grâce aux CIDFF que j'ai pu poser le mot de je suis victime.** Ça m'a aidée sur ma prise de conscience, à avoir une vision plus claire de ma situation et de au final ce que je vivais. » Femme accompagnée #2

50% des femmes interrogées ont été victimes de violences par le passé. **24%** en sont victimes au moment de l'enquête par questionnaire.

L'entretien vous a-t-il permis de prendre conscience que vous étiez ou que vous êtes victime de violences ?



Pensez-vous être responsable des violences subies ?



N=100



Du pouvoir d'agir à la mise en action

Prendre une décision éclairée et pouvoir agir [1/2]

Suite à l'entretien juridique, dans le respect de leur temporalité, les femmes peuvent prendre une décision éclairée et choisir d'agir.

- 9 femmes sur 10 pensent entamer des démarches pour faire évoluer leur situation à l'issue de l'entretien juridique. Les données qualitatives corroborent cette réalité puisque les femmes rencontrées mobilisent des termes tels que « décision », « choix », « vouloir », « action ».
- De plus, les données qualitatives traduisent la capacité des juristes à respecter la temporalité des femmes et la prise de décision.

« Quand il vous dit ça, il vous dit ben voilà. Moi **je vais vous expliquer comment ça peut se passer. Mais la décision, c'est vous qui allez la prendre.** Si vous vous en sentez pas capable, c'est pas grave quand vous vous en sentirez capable. Nous, on sera là. **Le juriste ne nous impose rien** » Femme accompagnée #1

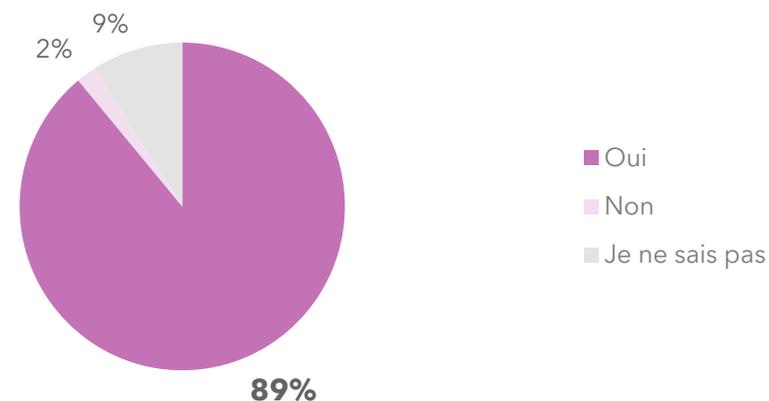
« On ne m'a pas dit immédiatement 'faites ci, faites ça'. **Ils ont respecté le temps dont j'avais besoin.** » Femme accompagnée #2

« Psychologiquement j'ai encore deux procédures en cours et ça me demande énormément d'énergie. **Il y a aussi la phase de l'après coup où clairement vous êtes à plat et vous avez besoin de prendre du temps pour vous.** » Femme accompagnée #3

« La juriste m'a dit 'On a deux services, il y a pour l'emploi et le service juridique. Elle m'a dit 'Est-ce que tu veux prendre rendez-vous avec la conseillère ?' **J'ai dit oui. J'ai pris rendez-vous avec elle tout de suite** parce que j'ai dit 'C'est le travail qui va me sauver. Si je travaille pas, je ne vais pas changer ma vie. Donc j'ai commencé par le travail. La juriste j'ai dit que j'allais appelé après. » » Femme accompagnée #4

« **Je vais faire ça. Ca va me permettre d'être dans l'action.** » Une femme en entretien juridique

Suite à cet entretien, pensez-vous entamer des démarches pour faire évoluer votre situation ?



Du pouvoir d'agir à la mise en action

Prendre une décision éclairée et pouvoir agir [2/2]

Les femmes identifient des freins externes, parfois systémiques, qui dépassent leur champ d'action.

- 4 femmes sur 10 déclarent avoir peur des conséquences négatives associées à la mise en place de démarches. Ce frein est notamment exprimé lors des entretiens, ou via les champs libres du questionnaire, en lien avec la peur des représailles, de la « contre-attaque » du conjoint.
- Sont ensuite évoquées des freins autour des démarches administratives (la peur de ne pas arriver à se faire comprendre et que les professionnel·les refusent d'accompagner.)

« **J'ai eu du mal à lui envoyer un mail** et ce sont elles les professionnelles qui m'ont dit mais non, n'hésitez pas, même si on ne se revoit pas, vous pouvez nous solliciter par téléphone, par mail sans problème quoi. »

Femme accompagnée #1

« Ma **peur**, c'était qu'il tue tout le monde. [...] Monsieur va essayer de **contre-attaquer**. » Une femme en entretien juridique

« Quand je suis venue au CIDFF, et même encore jusqu'à maintenant, **je ne me sens pas légitime à parler de violences conjugales**. Je n'arrive pas à l'intégrer. **J'entends toujours les phrases de mon mari 'tu exagères, tu mens.'** » Femme accompagnée #5

Extraits du questionnaire

« **Peur** que mon ex-mari me fasse la misère à moi et à mon mari »

« Je n'ai **pas de preuve autre que ma parole** »

« Je suis **en attente** de voir si l'addiction de mon conjoint peut évoluer par une prise en charge »

« **Peur du monde juridique** »

Rencontrez-vous les obstacles suivants à l'évolution de votre situation ? (Plusieurs réponses possibles)



N=133



Suite au premier entretien, un suivi se met en place...

... et contribue dans le temps long à l'évolution de la situation [1/2]

Suite à l'entretien, une orientation des femmes...

Données
Applisat

61% des femmes ont été **orientées** vers des partenaires externes.

36% des femmes ont été **orientées** vers un service interne aux CIDFF.

Le détail de ces orientations est proposé à la page 44.

... et un suivi de temps long qui se met en place pour celles qui le souhaitent.

« Elle m'avait donné rendez-vous et après on a évoqué les raisons pour lesquelles je souhaitais la rencontrer et **après elle m'a accompagnée pendant pas mal de temps du coup**. C'est moi qui lui faisais part en fait de mes problèmes que je rencontrais. » Femme accompagnée #1

Extraits du questionnaire

« L'accompagnement, l'aide apportée par le CIDFF est parfait. **J'ai pu et bénéficie encore d'une écoute** attentive et chaleureuse. »

« **A chaque rendez-vous je suis satisfaite**. M'écoute et m'éclaire sur les événements à venir. »

En lien avec leurs besoins et les sujets évoqués lors de l'entretien, les femmes sont orientées au sein des CIDFF et en dehors. Pour celles qui le souhaitent, un suivi de temps long avec le ou la juriste se met en place.

- Les femmes rencontrées évoquent unanimement le suivi qui s'est mis en place à la suite de l'entretien juridique, par mail, par téléphone ou par rendez-vous.

Grace à cette dynamique, les femmes commencent les démarches souhaitées, contribuant dans le temps long à l'évolution de leur situation.

- Cette évolution se traduit notamment par l'emploi par les femmes rencontrées du champ lexical de l'émancipation : « revivre », « reconstruction », « avancer », « indépendance ».
- Certaines femmes donnent également des illustrations concrètes avec un nouveau travail, un déménagement, une amélioration du bien-être.

« J'ai eu la possibilité **d'avoir un suivi régulier**, par rendez-vous sur place ou par téléphone par le biais d'une autre ligne et qu'on puisse répondre à mes questions. Même si j'ai une avocate, **y a des points sur lesquels on ne m'a pas préparé**. La juriste m'explique : comment ça va se passer ? Est-ce qu'on a le droit de parler ? Pour comprendre aussi, il y a des démarches qu'on m'a conseillé de faire, beaucoup d'informations autour de d'autres associations par rapport au logement. **Il y a vraiment cette mise en lien. C'est à nous ensuite de prendre contact ou pas, il y a cette possibilité de ne pas répondre qu'au juridique, d'orienter**. J'ai trouvé aussi des conseils qui ont été donnés par rapport à des éléments à mettre dans le dossier, des éléments à ajouter que l'avocate ne demandait pas. Heureusement qu'il y a le CIDFF pour m'accompagner, pour m'expliquer certaines choses. » Femme accompagnée #2



Suite au premier entretien, un suivi se met en place...

... et contribue dans le temps long à l'évolution de la situation [2/2]

Grâce à cette mise en dynamique, les femmes mettent en place les démarches pour faire évoluer positivement la situation vécue.

Extrait du questionnaire

« J'ai pu prendre et consolider mes décisions pour pouvoir quitter le domicile conjugal et ainsi m'offrir et offrir à mes filles, une vie plus sereine et plus tranquille. »

« Le premier pas, **c'était de commencer le travail**. Maintenant avec l'association, ma conseillère et la directrice, **on est en train de trouver un logement**. Pour moi, le CIDFF, il m'a sauvé. J'ai déjà sorti le premier pied. Je l'ai déjà sorti là. Le deuxième, normalement, il va sortir le jour où je trouve un logement. [...] Je revis. J'étais pas vivante. Maintenant je revis. Je suis. Je vis, Je travaille. Je parle. Je souris. Je me maquille. Je coiffe mes cheveux. Je m'habille. Avant, je ne faisais pas tout ça. En un seul mot, je revis. » Femme accompagnée #4

« Il y a l'avant, il y a le pendant CIDFF et il y a l'après. Je suis encore un peu dans le pendant, mais je commence à être dans l'après. Mais c'est long, c'est **un accompagnement qui se fait sur plusieurs années**. Il y a **l'accompagnement d'urgence**. Après il y a **l'accompagnement de reconstruction**, l'aide au travail et tout. [...] Reprendre une certaine autonomie, une certaine indépendance. Puis il y a tout ce qu'on peut faire **après aussi, pour nous**. **Le CIDFF c'est un cercle, c'est pas juste à l'instant T**. » Femme accompagnée #2

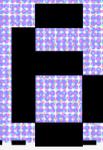
« **On va avancer, j'avance déjà**. Depuis fin octobre 2023, ils m'ont dit '**vous n'êtes plus la même personne**'. J'ai évolué, j'avance, même s'il y a des moments durs. J'étais perdue, je ne savais plus. » Femme accompagnée #5

« Elle m'a aidé à faire mon CV, mes lettres de motivation, mon permis. **Avoir mon indépendance. Je viens de démissionner de mon travail**. » Femme accompagnée #6

« Aujourd'hui, **ça va beaucoup mieux**. On va dire, à **60 % grâce aux CIDFF, à 40 % grâce à moi**. » Femme accompagnée #1

« Les juristes sont super importants aussi au CIDFF parce que l'accompagnement ne se joue pas à dire une fois 'Je vous emmène au commissariat, il va se passer ça, puis basta.' **Ca c'est le début, après il y a le suivi au fur et à mesure des choses**. C'est là où ils sont super importants parce que ça dure des mois et **au moins, on n'a pas la sensation d'être toute seule**. Même si on a peur, on n'a pas la sensation d'être toute seule. » Femme accompagnée #3





Questionner les modalités d'action des CIDFF

Quelles sont les spécificités / facteurs clés de succès des entretiens juridiques ?

Questionner les modalités d'action des CIDFF

Vue d'ensemble de la partie

Contenu & objectifs

La partie suivante comporte des éléments autour :

- De la **satisfaction** des femmes en ce qui concerne les entretiens juridiques
- Des **partis pris et spécificités des CIDFF**
- Des **voies d'amélioration et recommandations** évoquées par les femmes.

Données mobilisées

Les données présentées sont issues :

- des **questionnaires proposés** aux femmes suite à l'entretien,
- des **entretiens réalisés** avec des femmes accueillies.

Des femmes satisfaites...

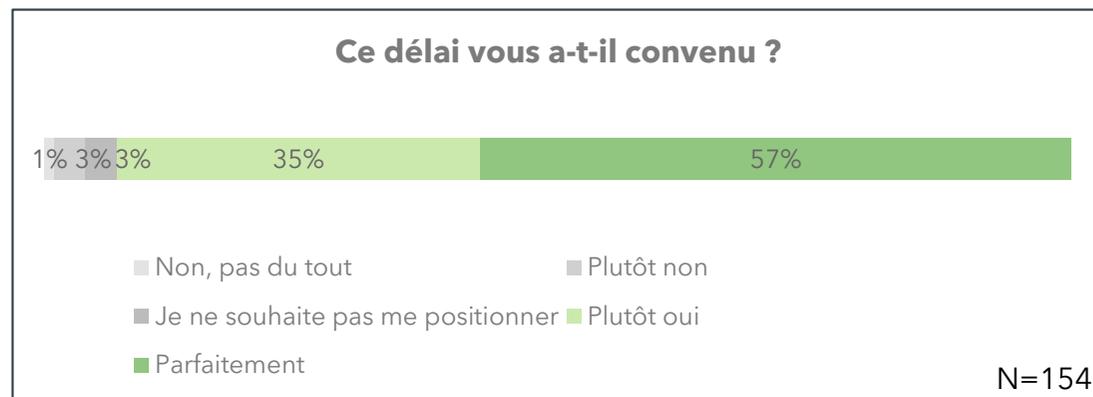
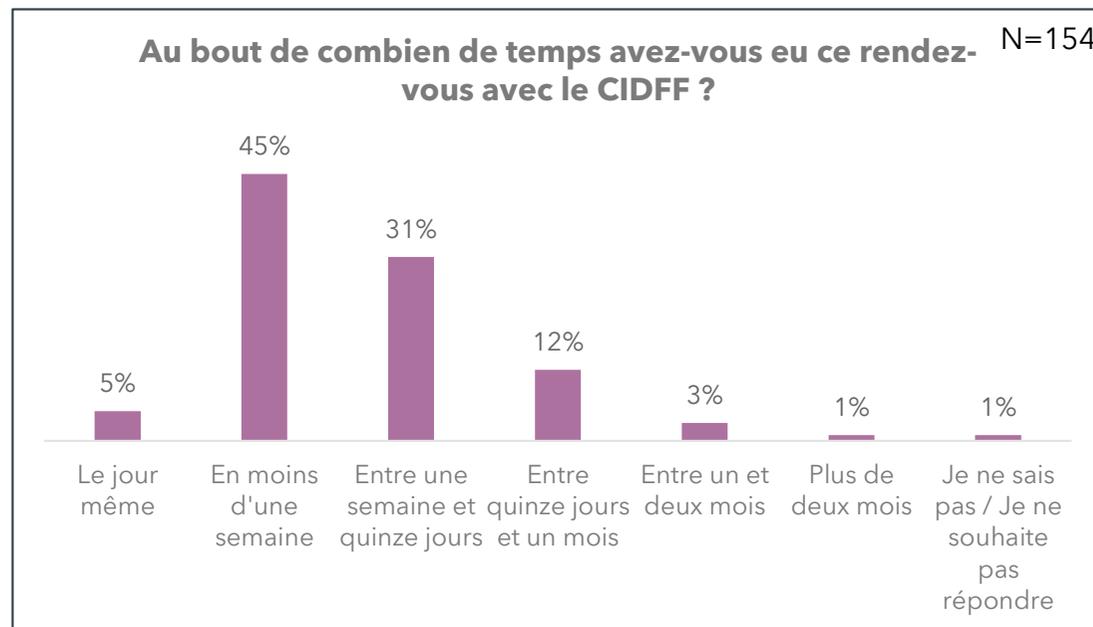
... du délai d'accès aux CIDFF.

Les femmes sont accueillies rapidement en entretien juridique...

- 50% des femmes ont obtenu rendez-vous **en moins d'une semaine**. 93% en **moins d'un mois**.
... et qui sont satisfaites de ce délai.
- 93% des femmes déclarent que le délai entre la prise de rendez-vous et l'entretien leur a convenu.

« Moi, ce que j'ai beaucoup apprécié, **ça a été la disponibilité, la réactivité**, le fait que j'ai senti que j'étais écoutée, pas du tout jugée, accompagnée. Donc ça, il faut vraiment le maintenir. » Femme accompagnée #1

Cette REACTIVITE, pour le premier rendez-vous comme lors du suivi, fait partie des spécificités des CIDFF.



Des femmes satisfaites...

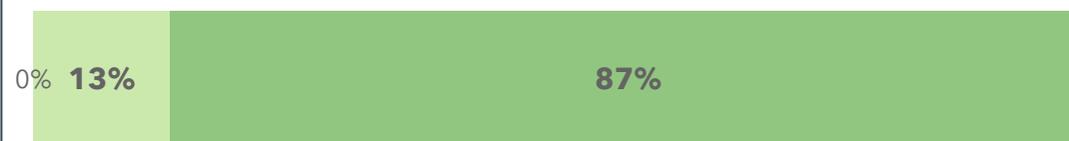
... du déroulé de l'entretien.

Les femmes accueillies sont grandement satisfaites du déroulé de l'entretien

- Les femmes partagent une note de satisfaction de **4,85/5** en moyenne. **100%** des femmes choisissent une réponse positive lorsqu'elles sont interrogées sur leur satisfaction de l'entretien.
- À la question « *Auriez-vous souhaité que certaines choses soient faites différemment pendant cet entretien ?* », les femmes répondent unanimement par la négative, remercient les juristes ou soulignent les apports de l'entretien (*voir extraits ci-après*).
- Les données qualitatives corroborent les retours partagés dans les questionnaires avec des femmes rencontrées qui évoquent leur satisfaction et leur reconnaissance.

4,85/5

Je suis satisfaite de l'entretien avec la juriste.



- 1 - Pas du tout d'accord
- 2 - Plutôt pas d'accord
- 3 - Ni d'accord, ni pas d'accord
- 4 - Plutôt d'accord
- 5 - Tout à fait d'accord

N=155

Extraits du questionnaire

« Je remercie la juriste pour sa bienveillance. »
« Non, c'était parfait, je me suis sentie soutenue et écoutée. »
« je suis contente de la juriste qui me reçoit, elle est aimable et à l'écoute. »
« L'accompagnement, l'aide apportée par le CIDFF est parfait. »
« A chaque rendez-vous je suis satisfaite. M'écoute et m'éclaire sur les événements à venir. »

« Non, la juriste à l'écoute et très professionnelle. Les conseils sont utiles et aident à faire avancer les choses. Le suivi est assuré, toujours avec bienveillance, merci beaucoup ! »
« Très bonne écoute et conseils ! »
« Très à l'écoute, Rien à dire »
« merci pour l'écoute, les conseils et accompagnement »
« J'ai obtenu toutes les réponses à mes questions. »

Ce qui fait les CIDFF et les entretiens juridiques

Retours sur les partis pris et spécificités

Les éléments de partis pris, ainsi que les spécificités des entretiens juridiques ont été mis en lumière tout au long du rapport. Nous en proposons néanmoins un résumé ci-dessous.

- La **proximité** est évoquée par les femmes en entretiens qui partagent unanimement la simplicité d'accès aux CIDFF. Les **liens avec l'écosystème** sont appréhendés au travers de l'orientation par et vers les partenaires (respectivement 69% et 61%).
- **L'espace sécurisant**, ainsi que **l'écoute** des juristes, sont soulignés par les données quantitatives et qualitatives et présentés comme le socle des entretiens juridiques.
- La **réactivité** est confirmée par les données quantitatives avec 93% des rendez-vous réalisés moins d'un mois après la demande.
- **L'expertise et la méthode** sont exprimées par les femmes en entretiens, avec la mise en lumière (1) de l'expertise juridique et (2) de la connaissance des situations des femmes.
- Enfin, le **respect de la temporalité** de chacune est appuyé par les données qualitatives et unanimement évoqué par les femmes rencontrées, que ce soit pendant l'entretien avec l'expression de la demande, ou après avec la prise de décision et la mise en action.

La PROXIMITÉ et les liens avec l'ÉCOSYSTÈME

69% des femmes ont été **orientées par** des **partenaires**

61% des femmes ont été **orientées vers** des partenaires externes.

L'espace SÉCURISANT et l'ÉCOUTE

97% des femmes ont pu **se confier sans se sentir jugées**

La RÉACTIVITÉ,

93% des femmes ont eu un rendez-vous **en moins d'un mois.**

L'EXPERTISE et la MÉTHODE

« Elle m'avait aussi très bien expliqué. [...] J'ai aussi senti qu'en face de moi, j'avais **une personne qui maîtrisait son job, qui connaissait très bien les droits de la femme et la façon dont on pouvait les utiliser.** »
Femme accompagnée #1

Le RESPECT de la TEMPORALITÉ

« On ne m'a pas dit immédiatement 'faites ci, faites ça'. **Ils ont respecté le temps dont j'avais besoin.** » Femme accompagnée #2



Ce qui fait les CIDFF et les entretiens juridiques

Les voies d'amélioration et recommandations

Les femmes interrogées, par questionnaire ou par entretien, expriment peu de voies d'amélioration et recommandations

- Une suggestion concerne le partage de témoignages d'autres femmes, par des livres ou par des temps d'échanges. Ce témoignage est présenté comme clé dans la prise de conscience.
- Deux femmes reviennent également sur l'arrivée au CIDFF et le fait (1) de conserver les propositions de thé et de café pour créer cet espace d'accueil et (2) de proposer un espace « cocooning » dédié.
- Une femme souligne l'importance de rappeler le caractère gratuit de ce qui est proposé.

« Je trouve que d'avoir peut être des livres qui pourraient être prêtés. **Une liste de livres par rapport à différentes situations de violences, pour avoir d'autres parcours, prendre conscience de certaines choses qui ne sont pas acceptables, tolérables, des astuces... Une prise de conscience qui va permettre d'avancer par rapport à ce sujet.** » Femme accompagnée #1

« Si j'avais pu aller tout de suite dans les locaux. **Rencontrer d'autres femmes tout de suite, sans qu'elles soient professionnelles, mais juste rencontrer des femmes confrontées à la même situation. Dès le début de ma situation. Ca aurait été pas mal d'être accueilli dans les locaux plus rapidement et pas forcément par des professionnels, mais juste par des déjà des femmes qui vivaient la même chose. J'avais emprunté un livre dans la bibliothèque du CIDFF, c'était justement le témoignage d'une femme sur son parcours. Et ce bouquin, il m'a tellement touchée parce qu'elle mettait vraiment des mots sur toutes les situations qu'elle a vécues et dans lesquelles je me suis retrouvée, je me suis reconnue.** Et moi, j'étais incapable de les décrire ces situations, et elle les a vraiment bien décrites. Et voilà, on se sent moins seule. » Femme accompagnée #2

« Il faudrait leur donner un peu plus de moyens aux CIDFF. **Faudrait qu'ils aient les moyens de faire un vrai espace un peu cocooning pour le premier rendez vous.** » Femme accompagnée #3

« Ce que j'ai apprécié aussi, c'est que tout de suite, **elle m'a mis à l'aise sur le fait de me dire il n'y a pas d'impact financier parce que c'est quelque chose qui est financé par l'Etat.** On a aussi notre vie qui est en fonction de nos moyens et pour pouvoir passer à l'étape de franchir ce cap **quand on n'a pas la question de l'impact financier derrière, ben ça aide quand même.** » Femme accompagnée #4

A

Annexes

Annexe 1

Vue d'ensemble de la partie

CIDFF	Nombre de questionnaire
Aisne, Laon	14
Alpes-Maritimes, Nice	11
Bas-Rhin, Strasbourg	14
Bouches-du-Rhône, Arles	4
Calvados, Lisieux	4
Charente-Maritime, La Rochelle	1
Cher, Bourges	2
Dordogne, Périgueux	7
Drôme, Valence	1
Eure-et-Loir, Lucé	5
Gironde, Bordeaux	11
Guadeloupe, Pointe-à-Pitre	5
Haute-Corse, Bastia	2
Hautes-Pyrénées, Tarbes	15
Haut-Rhin, Mulhouse	12
Hauts-de-Seine, Nord	6
Hérault, Montpellier	2
Indre-et-Loire / Eure et Loire	1
Limousin, Limoges	11
Loire, Saint-Etienne	1

CIDFF	Nombre de questionnaire
Loiret, Orléans	1
Manche, Cherbourg	1
Mayotte, Mtsamboro	4
Meurthe-et-Moselle, Nancy	10
Morbihan, Vannes	16
Nord Territoires, Lille Métropole Hainaut Sambre Avesnois Cambrésis	1
Pas-de-Calais, Arras	3
Pyrénées Atlantiques, Pau	3
Rhône-Arc Alpin Interdépartemental, Lyon	2
Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône	1
Seine-Maritime, Rouen	3
Seine-Saint-Denis, La Courneuve	3
Sud Est Francilien Interdépartemental, Évry	4
Tarn-et-Garonne, Montauban	5
Territoire de Belfort, Belfort	1
Vaucluse, Avignon	14
Vienne, Poitiers	4
Yonne, Auxerre	4
Yvelines, Poissy	2

211 dossiers Applistat, dont 155 appareillés.

Annexe 2

Présentation des autrices de l'étude d'impact social



Laura LE SAUX
Manager



Gabrielle GAUTIER
Consultante expérimentée



Elodie DUPAS
Consultante stagiaire



Fondé en 2019, KOREIS est un cabinet de conseil et recherche engagé, proposant des accompagnements à l'évaluation d'impact social et à l'innovation sociale, centrés sur les apports de la recherche. Nous mettons à votre disposition un ensemble complet de méthodologies empruntant aussi bien aux sciences sociales qu'aux outils du conseil.

Notre offre de service couvre ainsi la réalisation d'études de terrain, la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation des impacts, la réalisation de travaux de monétarisation ou d'études de coûts évités, la conduite de recherches-action ou de projets d'innovation sociale, et enfin la réalisation de formations à l'évaluation d'impact.

Cette offre de service s'adresse aussi bien aux acteurs de l'Economie Sociale qu'aux acteurs de la Philanthropie, de l'Investissement à Impact Social : nous proposons d'accompagner ces acteurs pour qu'ils puissent élaborer, évaluer et développer ensemble de nouveaux modèles d'activité et d'organisation à finalité sociale. Depuis sa création, KOREIS a déjà accompagné plus de 120 entreprises sociales, associations, fondations, ONG et fonds d'investissement à impact.

Convaincus que l'Economie Sociale peut constituer un creuset pour l'innovation sociale, nous avons créé KOREIS afin de contribuer à outiller ce secteur. Notre espoir est ainsi de mettre le conseil et la recherche au service de la résolution des problèmes sociaux et environnementaux!



FNCiDFF
Fédération nationale des CIDFF